



RAPPORT ANNUEL
2020-2021
de l'Assemblée nationale
du Québec



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

Cette publication a été réalisée avec la collaboration des gestionnaires et du personnel de toutes les unités administratives de l'Assemblée nationale. Le contenu du rapport, sauf indication contraire, fait état des activités de l'Assemblée nationale du Québec pour la période entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021.

DIRECTION
Aurelle Lavigne-Robichaud

CHARGÉE DE PROJET ET RÉDACTION
France Pelletier

RÉVISION LINGUISTIQUE
Martine Dignard

COLLABORATION ET RÉDACTION
Les contributeurs et contributrices de contenus
des unités administratives de l'Assemblée nationale

DESIGN GRAPHIQUE
Isabelle Bédard

MISE EN PAGE
Louise Williams

PHOTOGRAPHIES
Collection Assemblée nationale du Québec
Fonds Assemblée nationale du Québec
© Cima +

PHOTOGRAPHES
Christian Chevalier
Stéphane Groleau
Claude Mathieu

Direction des communications

IMPRESSION
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale

ISSN 1492-5753
ISBN IMP : 978-2-550-89901-3
ISBN PDF : 978-2-550-89902-0

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec, 2021

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2021



MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est avec fierté que je vous présente le *Rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec*. Tout en effectuant une reddition de comptes liée à notre plan stratégique, ce rapport rend compte du travail accompli pendant un an au sein de notre institution en faisant l'inventaire des activités tous azimuts qui s'y sont déroulées et déployées sous de multiples formes. La pandémie de COVID-19, toujours active au moment d'écrire ces lignes, a teinté fortement la dernière année et le contenu de cette publication en fait foi.

En 2020-2021, la pandémie nous a poussés à repenser l'organisation de l'ensemble de nos activités, tout en réfléchissant à de nouvelles façons d'assumer et de poursuivre, en tant que première institution de l'État, notre rôle de soutien aux parlementaires dans leurs fonctions. Ce rôle qui nous anime toujours aussi fort est fondamental et sert d'assise à notre société démocratique et de droit. Les députées et députés ont dû moduler leur prestation en Chambre et en commissions parlementaires tout en respectant les directives sanitaires. Leur travail en circonscription s'est lui aussi métamorphosé. Ainsi, les fonctions de législateur, de contrôleur et de représentant des citoyennes et citoyens, lesquelles sont déterminantes dans notre système parlementaire, ont continué à s'exercer autrement. Les femmes et les hommes élus de l'Assemblée nationale ont relevé ce défi avec brio avec le soutien et l'expertise de leur personnel politique et du personnel administratif.

En 2019, nous avons inauguré un nouveau pavillon d'accueil, dont plusieurs ont salué le caractère novateur et la pertinence. Des activités institutionnelles, interparlementaires, éducatives, culturelles devaient y avoir lieu. L'arrivée de la COVID-19 a modifié

l'agenda. Néanmoins, plusieurs activités ont pu se tenir virtuellement grâce à l'adresse et à la diligence du personnel administratif. En outre, les projets de mise à niveau informatique déjà en marche ont été propulsés à la vitesse grand V en raison, notamment, du télétravail. Les projets, touchant les infrastructures tant informationnelles que physiques, ont dû être réorganisés. La réforme parlementaire, qui vise à faire de notre parlement une enceinte plus accessible, ouverte et à l'écoute, a continué à mûrir et à se préciser. Cette année singulière nous aura toutefois montré de façon magistrale que les ressources humaines sont le pivot de notre organisation et que nous pouvons compter sur elles pour continuer à avancer, à progresser et à offrir une institution en pleine possession de ses moyens.

Depuis mon arrivée en poste comme président, en 2018, je souhaite ouvrir notre institution au plus grand nombre. Pour ce faire, nos pratiques vont continuer à évoluer en se déployant, certes, dans la tradition, mais aussi dans l'innovation et l'ouverture. Appuyé par une équipe solide et compétente, des femmes et des hommes politiques soucieux de faire grandir leur institution et des Québécoises et Québécois fiers de leur histoire démocratique, je sais que cette quête est possible, car elle est partagée par ceux et celles qui croient en un avenir prometteur pour le Québec.

Bonne continuation!

François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec

MESSAGE DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

À l'instar du président, je suis heureux de déposer le *Rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec*. À sa lecture, vous constaterez que l'Assemblée nationale n'a pas échappé aux inconstances engendrées par la pandémie de COVID-19. Du même coup, vous prendrez conscience qu'elle s'est admirablement adaptée aux exigences de cette crise sanitaire. Le Parlement a su, en effet, s'ajuster, procéder à de multiples arrangements et trouver les solutions appropriées tout en poursuivant sa mission comme représentant de notre État démocratique. Cette dernière année nous aura montré, en effet, que la mission de cette grande institution, celle de soutenir les députés dans l'exercice de leurs fonctions, s'est poursuivie sans interruption tout en faisant la démonstration de son efficacité et de sa résilience.

Sans la créativité, la loyauté et le professionnalisme du personnel administratif et politique de l'Assemblée nationale et sans la précieuse collaboration des députées et députés, il aurait été difficile d'accomplir tout ce qui a été réalisé en un an. De fait, tout au long de cette année inhabituelle, les activités virtuelles ont côtoyé, au quotidien, les activités en présence en suivant les recommandations évolutives des expertes et experts de la Santé publique. Ces activités et échanges ont été supportés par des outils technologiques collaboratifs, mis à la disposition des parlementaires et du personnel. La plupart des membres du personnel se sont trouvés en télétravail en mars 2020

et, au moment de publier ce rapport, travaillent toujours à distance. Je suis fier de voir que nous avons su, ensemble, relever plusieurs défis. Chaque enjeu a trouvé sa solution grâce à notre grande capacité d'acclimatation, le tout en maintenant les meilleures pratiques parlementaires. Jamais nous n'avons fait de compromis au détriment de la qualité des services offerts aux parlementaires. Je profite de cette occasion pour exprimer ma gratitude à cette équipe dynamique qui compose l'Assemblée nationale du Québec.

Au cours des prochaines années, le programme qui nous attend sera de poursuivre la construction d'un parlement encore plus ouvert, vivant, accessible, pluriel et représentatif des ambitions et des rêves de la société québécoise.

À vous, maintenant de découvrir, en parcourant ce rapport, toute la richesse et la diversité qui animent l'Assemblée nationale du Québec.

Bonne lecture!



Siegfried Peters

Secrétaire général de l'Assemblée nationale du Québec

DÉCLARATION ATTESTANT LA FIABILITÉ DES DONNÉES ET DES RENSEIGNEMENTS

Les résultats et les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la responsabilité du secrétaire général et des membres de la direction de l'Assemblée nationale. Cette responsabilité porte sur l'exactitude, la fiabilité et l'exhaustivité de l'information contenue dans le *Rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec*.

À notre connaissance, le Rapport présente un portrait fidèle de l'activité parlementaire et des services offerts par l'institution en 2020-2021. Ce rapport précise les objectifs et les résultats relatifs au Plan stratégique 2019-2023 et au Plan de développement durable 2019-2023.

L'audit interne a évalué le caractère plausible et la cohérence de l'information et a rédigé un rapport de validation en ce sens. À notre avis, les données et les renseignements présentés dans ce rapport annuel ainsi que les contrôles afférents sont fiables, exempts d'erreurs et vérifiables. Ils traduisent la situation telle qu'elle se présentait au 31 mars 2021.

Les membres de la direction,



Siegfried Peters

Secrétaire général
de l'Assemblée nationale du Québec



François Arsenault

Secrétaire général adjoint
aux affaires parlementaires



Isabelle Giguère

Directrice générale de l'information
et de l'expérience visiteur



Serge Bouchard

Secrétaire général adjoint
à l'administration

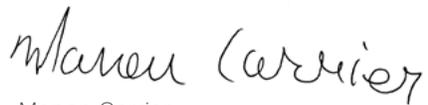
RAPPORT DE L'AUDIT INTERNE

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai procédé à l'examen de l'information présentée dans le *Rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec*. La responsabilité de la fiabilité de cette information incombe à la direction de l'Assemblée nationale du Québec.

Ma responsabilité consistait à évaluer la qualité et la cohérence de l'information en nous basant sur mon examen réalisé selon les normes en vigueur dans le domaine. Les travaux visaient à obtenir des renseignements et des pièces justificatives, à mettre en œuvre des procédés analytiques, à réviser des calculs et à discuter de l'information fournie.

Au terme de mon examen, je conclus que l'information contenue dans le *Rapport annuel 2020-2021 de l'Assemblée nationale du Québec* me paraît, à tous égards importants, plausible et cohérente.



Manon Carrier
Auditrice interne

TABLE DES MATIÈRES

L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN BREF	6
FAITS SAILLANTS	9
VIE PARLEMENTAIRE	21
Composition de l'Assemblée nationale	21
Présidence de l'Assemblée nationale	22
Bureau de l'Assemblée nationale	23
Travaux parlementaires	25
Diplomatie parlementaire	34
Formation des députées et députés, et du personnel politique	35
Masse salariale, allocations et dépenses des députées et députés	36
ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE	38
Mission, vision et valeurs de l'administration parlementaire	38
Organisation administrative	39
Activités et services administratifs	40
Ressources utilisées	49
Résultats relatifs au Plan stratégique 2019-2023	60
Résultats relatifs au Plan de développement durable 2019-2023	74
ANNEXE	83
Liste des projets de loi	83



L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN BREF

Une institution
centrale de la démocratie
et de l'État québécois

Les termes *Assemblée nationale* désignent ce forum de 125 parlementaires, élus par la population du Québec, où sont débattues des questions d'intérêt public.



125
parlementaires

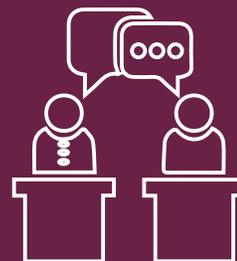
L'Assemblée nationale,
c'est aussi



une administration parlementaire
au service des députées et députés,
formée de 675 personnes
au 31 mars 2021.



élus
par la
population



qui
débattent
de questions
d'intérêt public.

Mission de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale légifère dans les domaines de sa compétence, contrôle les actes du gouvernement et de l'administration publique et débat de questions d'intérêt public.

Portrait des parlementaires au 31 mars 2021

Répartition des sièges



125 parlementaires, dont 55 femmes

Portrait des parlementaires au 31 mars 2021 (suite)

Répartition des parlementaires selon l'âge



Âge moyen
53 ans

Répartition du pourcentage de députées et députés selon l'expérience parlementaire



Moyenne
5 ans et 5 mois

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

58

recommandations du rapport
de la Commission spéciale sur
l'exploitation sexuelle des mineurs

Commission
spéciale
portant sur les
soins de fin
de vie

création, le 31 mars 2021,
de la Commission spéciale sur
l'évolution de la Loi sur les soins
de fin de vie

60

activités de relations
interparlementaires tenues
en virtuel

L'année parlementaire en chiffres

57 projets de loi présentés

38 projets de loi adoptés,
dont **29** l'ont été à l'unanimité

108 pétitions déposées

378 personnes et organismes entendus
lors de consultations particulières
et générales

3 propositions de réforme parlementaire
déposées, ce qui porte à **4** le nombre
de projets étudiés

2 mandats d'initiative terminés

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

Une nouvelle organisation interne



Une direction générale et deux secrétariats généraux associés ont été créés afin d'appuyer le secrétaire général dans la gestion de l'institution

En marche vers un Parlement numérique

8 projets réalisés ou en cours pour soutenir la vision du Parlement numérique

3 projets complétés visant le renforcement de la sécurité de l'information numérique

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

Vers une meilleure conciliation travail-vie personnelle

Aménagement

d'une salle
d'allaitement à
proximité de
la salle de
l'Assemblée nationale

Installation

de tables
à langer sur tous
les étages
de l'hôtel du
Parlement

Mise sur pied

d'un service
de repas
à emporter au
Café du Parlement

Pour un milieu de travail dynamique et inclusif

Tenue d'une conférence
obligatoire pour l'ensemble
du personnel administratif et
accessible aux parlementaires sur

**la diversité et
l'inclusion**

Lancement du
premier

**Plan d'action à l'égard des
personnes handicapées**

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021



Campagne **Pas si beige que ça!**

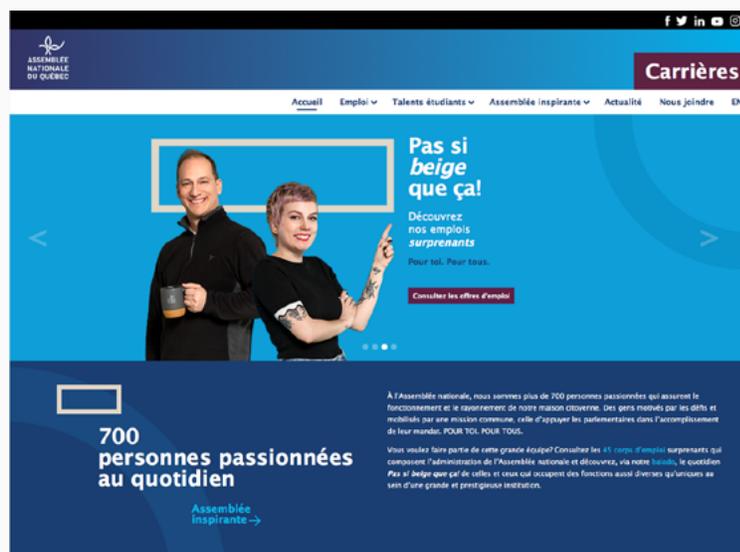
24 membres du personnel ont participé, de façon volontaire, à l'affichage de la campagne

2 épisodes du balado *Pas si beige que ça!* ont été diffusés

57 publications sur nos médias sociaux

110 538 personnes atteintes par la campagne sur nos médias sociaux

Augmentation de **535 %** de la fréquentation de la page **Carrières et stages** du site Internet



FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021



Un pavillon d'accueil primé

Catégorie Mise en valeur
du patrimoine et Mention
Accessibilité universelle

**Prix d'excellence
en architecture
de l'Ordre des
architectes
du Québec**

Catégorie
Bâtiment
Mécanique – Électrique

**Grands prix
du génie-conseil
québécois
2020**

Catégorie
Architecture
institutionnelle

**Prix MasterPrize
(AMP)**

Prix
d'excellence

**Prix canadiens
du génie-conseil
2020**

Lauréat
Édifices publics et
institutionnels

**Mérites
d'architecture de la
Ville de Québec**

Lauréat
Design intérieur

**Prix d'excellence
Cecobois 2021**

97

jeunes, âgés de 9 à 15 ans,
ont participé à la
première édition du camp
de jour visant l'éveil
à la citoyenneté, à la démocratie,
à l'engagement et
au leadership

Une première édition du camp de jour citoyen



FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021



Un premier exercice de compensation des émissions de gaz à effet de serre

- **1** volet couvrant les émissions de gaz à effet de serre découlant des activités institutionnelles de l'Assemblée nationale

964 tonnes d'équivalent de CO₂ émises lors de l'année financière 2019-2020 ont été compensées en 2020-2021

- **1** volet permettant aux parlementaires de compenser volontairement les émissions liées aux déplacements entre leur circonscription et l'hôtel du Parlement et à certaines activités de leur bureau de circonscription

329 tonnes d'équivalent de CO₂ émises lors de l'année financière 2019-2020 ont été compensées en 2020-2021

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

Une Assemblée partenaire de son milieu

Signature d'une nouvelle entente de partenariat avec l'**Université McGill** portant sur le développement d'un cours de traduction législative du français vers l'anglais, et sur une offre annuelle d'un stage à la Direction de la traduction et de l'édition des lois

Pour la 3^e fois, renouvellement de l'entente avec la **Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval**

Inauguration de l'œuvre d'art **Sommet de la montagne**, qui s'inscrit dans un partenariat avec EXMURO et la Ville de Québec

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

UNE ANNÉE MARQUÉE PAR LA PANDÉMIE Impacts sur les travaux parlementaires



FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

16

séances annulées en avril
et en mai 2020

5

ordres spéciaux adoptés,
entre avril 2020 et mars 2021,
afin de régir la tenue des travaux
parlementaires en conformité
avec les exigences de la Direction
de la santé publique

Organisation de **54** séances virtuelles en commissions parlementaires, dont **14** tenues au printemps 2020 afin de permettre aux oppositions de questionner les ministres sur la gestion de la pandémie

Modifications à certaines règles de procédure en Chambre et en commissions parlementaires :

- Limitation du nombre de parlementaires à **36** en plus du président au salon Bleu
- Changement à l'horaire des travaux parlementaires afin de faciliter le respect du couvre-feu
- Procédures de votes enregistrés ou par procuration

Réaménagement des salles de délibération pour respecter les règles de distanciation physique

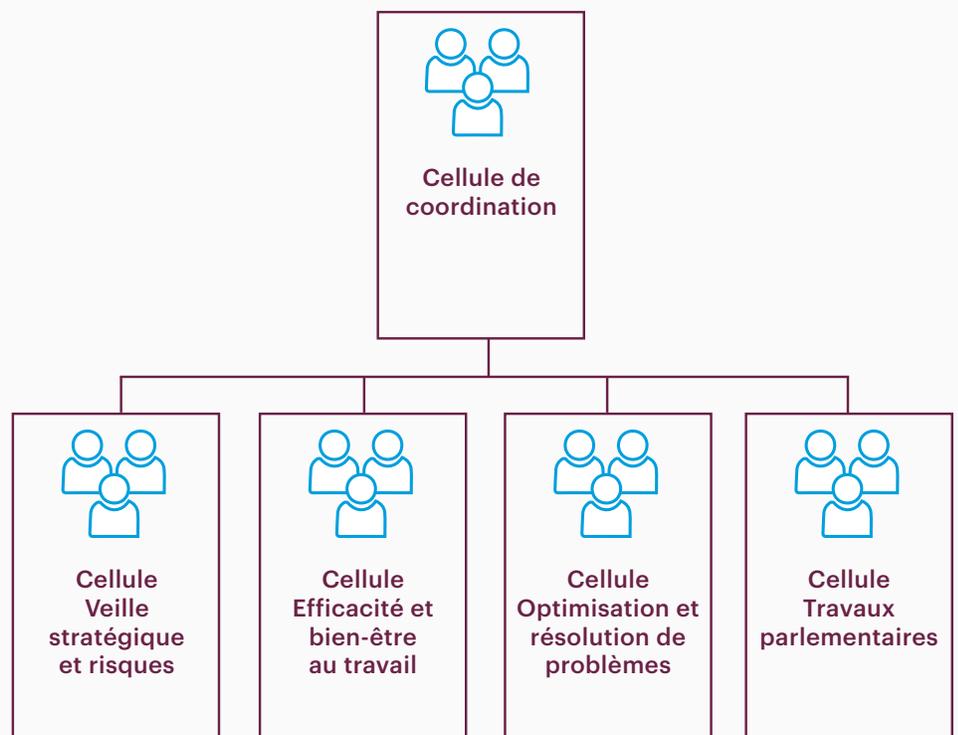
Passage aux travaux parlementaires « sans papier » grâce au déploiement d'une plateforme de dépôt électronique des documents et à la réduction du nombre de projets de loi imprimés et distribués

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

L'adaptation aux mesures sanitaires

Un apport collectif du personnel issu de tous les secteurs dans le cadre du déploiement d'une structure administrative répondant aux défis liés à la COVID-19



Conception, réalisation et installation de structures sanitaires temporaires dans les espaces de travail et les salles de délibération par les ouvrières et ouvriers de l'Assemblée nationale

FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

L'adaptation aux mesures sanitaires (suite)

Mise en place de mesures sanitaires spécifiques dans tous les secteurs de l'Assemblée nationale, comme la Bibliothèque, le Café du Parlement et la Boutique

Report de la réouverture du restaurant Le Parlementaire

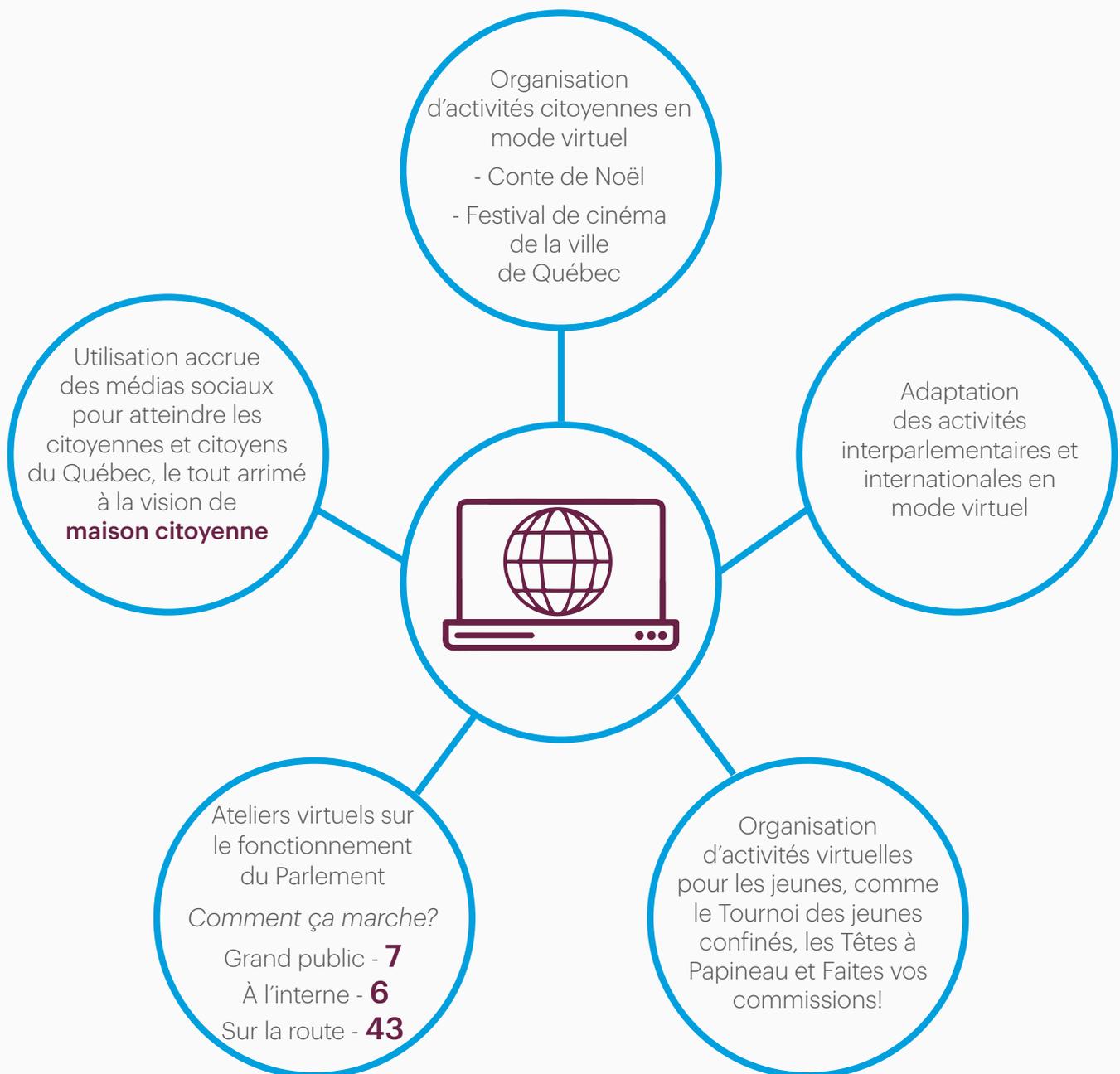
14 aide-mémoire produits sur différents sujets – télétravail, technologie, ergonomie, sécurité de l'information, etc.



FAITS SAILLANTS

Au 31 mars 2021

La réalisation de notre mission, autrement



VIE PARLEMENTAIRE

Composition de l'Assemblée nationale

Au 31 mars 2021

Les changements ci-après ont été constatés dans la composition de l'Assemblée nationale.

DÉMISSION	ÉLECTION PARTIELLE	CHANGEMENT DE STATUT
Aucune	Aucune	3 députés sont devenus indépendants M. Harold LeBel, député de Rimouski, 15 décembre 2020 M. Denis Tardif, député de Rivière-du-Loup- Témiscouata, 17 décembre 2020 M. Louis-Charles Thouin, député de Rousseau, 30 mars 2021



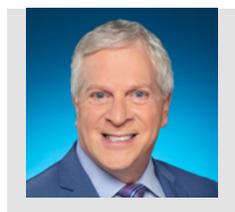
Présidence de l'Assemblée nationale

Président de l'Assemblée nationale

Le président de l'Assemblée nationale joue trois rôles clés : il dirige les séances et arbitre les travaux parlementaires, administre les services de l'Assemblée nationale et représente cette dernière. En tant qu'administrateur, le président s'assure que l'administration parlementaire répond adéquatement aux besoins des élus et élues, et à ceux de la population.

Le président est également le représentant de l'Assemblée nationale, contribuant à son rayonnement au Québec et sur la scène internationale. Il promeut les valeurs démocratiques et fait connaître le travail des parlementaires à la population au moyen de diverses activités de communication et d'éducation à la démocratie.

+ www.assnat.qc.ca/president



François Paradis

Président

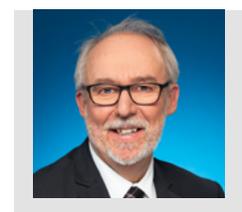
Depuis le 27 novembre 2018

Vice-présidence de l'Assemblée nationale

Au 31 mars 2021

Le président de l'Assemblée nationale est assisté d'un vice-président et de deux vice-présidentes, qui peuvent le remplacer en cas d'absence ou d'empêchement. Ces

deux députées et ce député, nommés par l'Assemblée, président une partie des séances parlementaires et appuient le président dans ses fonctions administratives.



Marc Picard

Député des Chutes-de-la-Chaudière

Premier vice-président

Depuis le 27 novembre 2018



Chantal Soucy

Députée de Saint-Hyacinthe

Deuxième vice-présidente

Depuis le 27 novembre 2018



Maryse Gaudreault

Députée de Hull

Troisième vice-présidente

Depuis le 27 novembre 2018

+ www.assnat.qc.ca/fonctions

6 décisions rendues par la présidence de l'Assemblée nationale en 2020-2021

Bureau de l'Assemblée nationale

Le Bureau de l'Assemblée nationale est institué en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1). Il exerce une fonction de contrôle, de réglementation et d'approbation.

Il assume également toute autre fonction que l'Assemblée nationale lui confie. À ce titre, le Bureau approuve notamment les prévisions budgétaires et prend les décisions relatives à la gestion administrative de l'Assemblée nationale. Il est responsable d'établir

les règles concernant les dépenses et les allocations allouées aux députées et députés, de même qu'aux titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale pour leur permettre d'exercer leurs fonctions parlementaires.

Pour la durée de la 42^e législature, le Bureau est composé du président, de six parlementaires du parti gouvernemental, d'une députée et de deux députés de l'opposition officielle, d'une députée du 2^e groupe d'opposition et d'une députée du 3^e groupe d'opposition.

Composition du Bureau

Au 31 mars 2021

<p>PRÉSIDENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. François Paradis 	
<p>MEMBRES</p> <p>Coalition avenir Québec (6)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Eric Lefebvre (Arthabaska) • M^{me} Geneviève Hébert (Saint-François) • M. Mario Laframboise (Blainville) • M^{me} Lise Lavallée (Repentigny) • M. Sylvain Lévesque (Chauveau) • M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour) <p>Parti libéral du Québec (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Gaétan Barrette (La Pinière) • M. David Birnbaum (D'Arcy-McGee) • M^{me} Marwah Rizqy (Saint-Laurent) <p>Québec solidaire (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Ruba Ghazal (Mercier) <p>Parti québécois (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Véronique Hivon (Joliette) 	<p>MEMBRES SUPPLÉANTS</p> <p>Coalition avenir Québec (6)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Mario Asselin (Vanier-Les Rivières) • M. Gilles Bélanger (Orford) • M^{me} Sylvie D'Amours (Mirabel) • M^{me} Stéphanie Lachance (Bellechasse) • M. Mathieu Lévesque (Chapleau) • M. Jean-François Simard (Montmorency) <p>Parti libéral du Québec (3)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Enrico Ciccone (Marquette) • M^{me} Paule Robitaille (Bourassa-Sauvé) • M^{me} Filomena Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger) <p>Québec solidaire (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M. Gabriel Nadeau-Dubois (Gouin) <p>Parti québécois (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> • M^{me} Mégan Perry Mélançon (Gaspé)

COUP D'ŒIL SUR
LE BUREAU DE
L'ASSEMBLÉE
NATIONALE



71

décisions adoptées
par le Bureau

22

règlements déposés
à l'Assemblée nationale

Parmi ces décisions :

Celle de divulguer annuellement les rapports
de dépenses des députées et députés à partir
de l'exercice financier 2020-2021

Tenue de **10** réunions

+ www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/ban/index.html

Travaux parlementaires

On appelle *travaux parlementaires* les travaux, échanges et débats qui ont lieu tant à la salle de l'Assemblée nationale qu'en commissions parlementaires. Le travail parlementaire se déroule selon un calendrier prévu au Règlement de l'Assemblée nationale. L'Assemblée se réunit en séances ordinaires pendant deux périodes par année : au printemps et à l'automne. Chaque période comprend des semaines de travaux réguliers ainsi que des semaines de travaux intensifs. Des semaines de travail en circonscription sont également prévues.

Durant ces semaines en circonscription, ni l'Assemblée ni les commissions ne peuvent se réunir en séances ordinaires.

Des règles précises, inspirées de la tradition parlementaire britannique, encadrent le déroulement des débats à l'Assemblée. En plus de suivre ces règles de procédure, les parlementaires doivent se soumettre à d'autres règles de conduite et observer le décorum.

Séances ordinaires et séances extraordinaires

Chaque jour de délibération constitue, en langage parlementaire, une séance. Une séance peut être ordinaire, c'est-à-dire qu'elle est tenue en conformité avec le calendrier et l'horaire prévus dans le Règlement, ou elle peut être extraordinaire. Les séances dites extraordinaires sont tenues en dehors des périodes où

l'Assemblée siège normalement et elles se tiennent à la demande du premier ministre.

Les séances de l'Assemblée nationale sont divisées en deux périodes : les affaires courantes et les affaires du jour.



Affaires courantes

La période des affaires courantes correspond à la partie de la séance consacrée à l'information donnée aux parlementaires, notamment par le gouvernement.

C'est à cette étape que les projets de loi sont présentés, devenant ainsi publics, et que se tient la période des questions et réponses orales.

COUP D'ŒIL SUR LES AFFAIRES COURANTES

636

déclarations de député(e)s

0

déclaration ministérielle

57

présentations
de projet de loi, dont :

32

projets de loi publics du
gouvernement

16

projets de loi publics
de député

9

projets de loi
d'intérêt privé



945 DÉPÔTS DE DOCUMENTS

Réponses déposées aux 94 questions écrites, inscrites au Feuilleton et préavis	74
--	----

Pétitions déposées	
Nombre de pétitions déposées	108
Nombre de signatures recueillies	228 849
Nombre de réponses déposées	109

Rapports annuels des ministères et organismes	277
---	-----

Décisions du Bureau de l'Assemblée nationale	22
--	----

Rapports de commissions	94
-------------------------	----

Autres documents	261
------------------	-----

Période des questions et réponses orales

Les statistiques de la période des questions et réponses orales sont calculées sur la base du calendrier parlementaire : printemps et automne 2020. Il ne s'agit donc pas des statistiques de l'année financière.

Périodes	Questions principales	Questions complémentaires	Nombre d'heures consacrées
Printemps 2020	232	444	17 h
Automne 2020	336	641	24 h 11

+ www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html

Affaires du jour

Les affaires du jour sont consacrées principalement aux débats sur les projets de loi. C'est aussi à ce moment que l'Assemblée est saisie de tous les autres débats de

fond, par exemple, les affaires inscrites par les députées et députés de l'opposition.



+ www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projets-loi-42-1.html

Commissions parlementaires

Les commissions parlementaires sont des groupes de travail formés d'un nombre restreint de députées et députés, dont le rôle est d'examiner toute question relevant de leurs compétences ou d'exécuter les mandats qui leur sont confiés par l'Assemblée nationale. Ainsi, elles constituent le forum tout désigné pour étudier en détail les projets de loi, contrôler l'activité gouvernementale ou pour entendre la population sur différentes questions qui animent la société québécoise.

L'Assemblée nationale compte onze commissions parlementaires permanentes, dont neuf de nature sectorielle et deux de nature horizontale.

Chaque commission sectorielle permanente est spécialisée dans un secteur particulier de l'activité de l'État, tandis que les deux commissions dites horizontales – la

Commission de l'Assemblée nationale et la Commission de l'administration publique – ont un champ de compétence élargi.

La Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs a été dissoute après le dépôt de son rapport à l'Assemblée nationale, le 3 décembre 2020. En vertu d'une motion adoptée le 31 mars 2021 par l'Assemblée nationale, une commission spéciale a été créée afin d'étudier les enjeux liés à l'élargissement de l'aide médicale à mourir pour les personnes en situation d'incapacité et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.



COUP D'ŒIL SUR LES COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES	SÉANCES				CONSULTATIONS PUBLIQUES 29 consultations particulières, dont 27 sur des projets de loi		RAPPORTS DE COMMISSIONS	
	Séances publiques	Séances de travail	Nombre total de séances	Nombre total d'heures	Nombre de témoins entendus ¹	Nombre de mémoires reçus	Nombre de rapports déposés	Nombre de recommandations
Commission de l'Assemblée nationale	-	-	-	-	-	-	-	-
Commission de l'administration publique (CAP)	4	13	17	23 h 45	8	-	2	14
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN)	17	1	18	57 h 41	21	30	-	-
Commission de l'aménagement du territoire (CAT)	32	2	34	136 h 48	28	37	1	4
Commission de la culture et de l'éducation (CCE)	19	5	24	67 h	15	20	1	20
Commission de l'économie et du travail (CET)	31	1	32	126 h 3	58	104	-	-
Commission des finances publiques (CFP)	53	9	62	217 h 31	85	123	-	-
Commission des institutions (CI)	56	1	57	259 h 17	105	134	1	-
Commission des relations avec les citoyens (CRC)	25	7	32	80 h 21	30	48	-	-
Commission de la santé et des services sociaux (CSSS)	21	12	33	71 h 52	14	12	1	17
Commission des transports et de l'environnement (CTE)	54	2	56	245 h 29	44	62	-	-
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM)	1	19	20	45 h 10	6	6	1	58
BILAN	313	72	385	1 330 h 57	414	576	7	113

+ www.assnat.qc.ca/commissions

¹ Nombre de témoins (ministères et organismes) : À noter qu'une personne ou un organisme entendu plus d'une fois dans le cadre de mandats différents sera comptabilisé à chacune de ses présences.

Étude des projets de loi

Parmi les mandats qu'une commission sectorielle peut exécuter, l'étude des projets de loi est celle qui occupe le plus les parlementaires québécois. Au cours des

dix dernières années, les commissions ont consacré en moyenne 63,6 % de leur temps à l'étude des projets de loi.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTUDE DES PROJETS DE LOI EN COMMISSIONS PARLEMENTAIRES

80,1 %

du temps des commissions destiné à l'étude des projets de loi, aux consultations publiques et à l'étude détaillée des projets de loi

2 437 articles examinés

911 amendements étudiés, dont **647** adoptés

Les projets de loi étudiés en commissions parlementaires portaient, notamment, sur les sujets suivants :

- Protection des renseignements personnels
- Régimes de retraite à prestations fixes
- Protection des personnes contre les thérapies de conversion
- Patrimoine culturel
- Accessibilité et efficacité de la justice
- Procréation assistée
- Santé et sécurité au travail
- Communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés

31

projets de loi publics et

2

projets de loi d'intérêt privé ont été étudiés en commissions

242

séances consacrées à l'étude des projets de loi, dont

70

séances destinées à des consultations

54 séances virtuelles

31 consacrées à des consultations particulières et à d'autres types d'audition

23 séances de travail

2 676

commentaires en ligne de citoyennes et citoyens ont été formulés concernant

42

mandats et projets de loi

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES	NOMBRE TOTAL D'HEURES ¹	PROJETS DE LOI PUBLICS			PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ		
		Nombre	Nombre d'articles	Nombre d'amendements adoptés	Nombre	Nombre d'articles	Nombre d'amendements adoptés
Commission de l'Assemblée nationale	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Commission de l'administration publique (CAP)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN)	48 h 44	3	231	52	-	-	-
Commission de l'aménagement du territoire (CAT)	120 h 13	2	143	65	1	2	-
Commission de la culture et de l'éducation (CCE)	48 h 39	1	113	74	1	3	2
Commission de l'économie et du travail (CET)	106 h 58	3	327	20	-	-	-
Commission des finances publiques (CFP)	189 h 30	6	600	129	-	-	-
Commission des institutions (CI)	224 h 21	7	608	91	-	-	-
Commission des relations avec les citoyens (CRC)	52 h 59	3	57	38	-	-	-
Commission de la santé et des services sociaux (CSSS)	39 h 11	2	53	26	-	-	-
Commission des transports et de l'environnement (CTE)	235 h 19	4	300	150	-	-	-
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs (CSESM)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
TOTAL	1 065 h 54	31	2 432	645	2	5	2

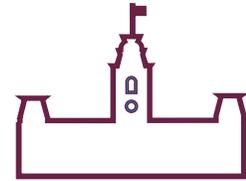
¹ Le nombre total d'heures inclut les heures consacrées aux consultations concernant les projets de loi publics et privés.

Contrôle parlementaire

Une autre responsabilité importante des commissions parlementaires est le contrôle de l'action gouvernementale. Que ce soit par l'étude des crédits budgétaires, les mandats d'interpellation, la surveillance d'organismes

publics ou par des mandats conférés par des lois, les commissions disposent de moyens particuliers pour un meilleur contrôle de l'Administration.

COUP D'ŒIL SUR LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE



8

témoins
(ministères et organismes)
entendus par la
Commission de
l'administration publique

29

séances consacrées
à l'étude des crédits budgétaires

11

mandats d'interpellation par les commissions
durant lesquels des ministres ont été entendus
sur des sujets déterminés par les oppositions

Publication de

2

rapports de la Commission de l'administration publique contenant

14

recommandations portant sur l'imputabilité des sous-ministres
et des dirigeantes et dirigeants d'organismes publics

10,5 %

du temps global consacré aux activités des commissions
est lié aux mandats de contrôle parlementaire

14

séances virtuelles tenues dans **6** commissions sectorielles au printemps 2020 permettant
aux oppositions de questionner les ministres sur la gestion de la pandémie

Autres mandats

Les commissions parlementaires consacrent le reste de leur temps à différents mandats confiés par l'Assemblée

nationale ou à des mandats qu'elles définissent de leur propre initiative.

COUP D'ŒIL SUR LES AUTRES MANDATS DES COMMISSIONS



Tenue de consultations particulières et d'auditions publiques sur les outils technologiques de notification des contacts, leur pertinence, leur utilité et, le cas échéant, sur les conditions de leur acceptabilité sociale dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Création de la Commission spéciale sur l'évolution de la Loi concernant les soins de fin de vie

2 mandats d'initiatives terminés sur :

- l'augmentation préoccupante de la consommation de psychostimulants chez les enfants et les jeunes en lien avec le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité
- l'avenir des médias d'information

Diplomatie parlementaire

Au moyen de la diplomatie parlementaire, les députées et députés québécois participent activement au rayonnement de l'Assemblée nationale sur cinq continents. Leur participation à des activités interparlementaires vise à rendre l'institution plus moderne et ouverte, à

renforcer l'efficacité des parlementaires dans leurs fonctions et à promouvoir les secteurs d'excellence de la société québécoise. Les nombreuses activités virtuelles réalisées au cours de l'année ont permis de maintenir des liens forts avec plusieurs parlements.

COUP D'ŒIL SUR LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE	
60 activités interparlementaires et de coopération, tenues virtuellement	3 rencontres avec des diplomates et des membres du corps consulaire
52 parlementaires participant à des activités de relations interparlementaires, dont 54 % étaient des femmes	44 activités multilatérales, tenues virtuellement
<p>Les députées et députés québécois, en participant aux activités interparlementaires, ont pu échanger avec leurs homologues sur les enjeux sanitaires ainsi que sur la tenue des travaux parlementaires en contexte de pandémie. Ils ont également étudié plus d'une vingtaine de thèmes d'intérêt pour le Québec, dont plusieurs étaient directement liés aux travaux parlementaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les nouvelles règles de fonctionnement d'un parlement en temps de pandémie • Le décrochage scolaire • Les bonnes pratiques en matière de sécurité de l'information • La cyberviolence envers les femmes et les enfants • L'état des conséquences alimentaires, sanitaires et économiques de la crise de COVID-19 • L'éducation en période de crise sanitaire • La désinformation en santé • Les tarifs sur l'aluminium canadien imposés par le gouvernement américain • Les impacts de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des transports • Les batteries et le stockage d'énergie • La pollution du Saint-Laurent et des Grands Lacs par les substances perfluoroalkyliques • Les plus récents développements en lien avec le réseau électrique nord-américain • La transition vers le télétravail 	
<p>ACTIVITÉS MULTILATÉRALES</p> <p>Membre de 5 organisations multilatérales</p> <p>Participation à 44 activités d'organisations interparlementaires, dont 10 avec des organisations des États-Unis</p>	<p>ACTIVITÉS BILATÉRALES</p> <p>16 parlements partenaires</p> <p>12 activités bilatérales, dont une visioconférence de la Commission interparlementaire France-Québec portant sur le numérique en éducation, au cours de laquelle ont pris part 5 parlementaires français et 4 parlementaires québécois ainsi que 4 expertes et experts</p>
<p>COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE</p> <p>En plus de son important réseau diplomatique, l'Assemblée nationale a développé une offre de service variée en matière de coopération interparlementaire. Cette offre contribue à renforcer les capacités institutionnelles des parlements.</p> <p>4 activités de coopération</p> <p>20 participantes à l'Atelier de leadership pour femmes parlementaires</p> <p>3 séances de travail avec l'Assemblée nationale du Burkina Faso et le Parlement haïtien</p>	

+ www.assnat.qc.ca/fr/diplomatie/index.html

Formation des députées et députés, et du personnel politique

COUP D'OEIL SUR LA FORMATION DES PARLEMENTAIRES ET DU PERSONNEL POLITIQUE

34

formations offertes aux députées et députés, et à leur personnel

- Poursuite des séances de formation sur la gestion des situations d'incivilité, de conflit ou de harcèlement, afin que les **125** parlementaires de l'actuelle législature aient reçu ces séances formatives depuis leur amorce en décembre 2008
- D'autres formations offertes sur demande sur divers sujets telle la divulgation des dépenses des parlementaires, mais aussi sur la fin de l'année financière, la présentation des services de la Bibliothèque, le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires
- Conférence portant sur la diversité et l'inclusion proposée à l'ensemble du personnel administratif et politique de l'Assemblée nationale

Activités de formation et d'information organisées par le Cercle des femmes parlementaires

Le Cercle des femmes parlementaires, constitué en 2010, est un lieu de réflexion et de partage d'expériences des députées de tous les partis. Il a pour but de mieux outiller les femmes dans leurs rôles de législatrices et de contrôleuses de l'action gouvernementale. Pour y

arriver, le Cercle organise des activités de formation et d'information, certaines étant réservées aux membres du Cercle et d'autres étant ouvertes à l'ensemble des parlementaires.

COUP D'OEIL SUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION OFFERTES PAR LE CERCLE DES FEMMES PARLEMENTAIRES

1

conférence sur le mentorat présentée en virtuel

+ www.assnat.qc.ca/fr/deputes/cerclefemmes/index.html

Masse salariale, allocations et dépenses des députées et députés

Les parlementaires de l'Assemblée nationale reçoivent une rémunération sous forme d'indemnités ainsi que des allocations diverses afin de couvrir les dépenses engagées dans l'exercice de leurs fonctions.

CRÉDITS UTILISÉS (EN MILLIERS DE DOLLARS)		2020-2021	2019-2020			
MASSE SALARIALE						
Rémunération régulière (inclut l'indemnité de base et additionnelle pour l'exercice d'une fonction parlementaire)		13 940,9	13 709,0			
ALLOCATIONS						
Allocation de dépenses, de présence, et allocation de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec (inclut la majoration découlant du caractère dorénavant imposable, sur le plan fédéral, des allocations de dépenses et de déplacement dans la circonscription électorale et ailleurs au Québec, en vigueur depuis le 1 ^{er} janvier 2019)		4 608,1	4 787,9			
Allocation de transition ¹ (inclut l'allocation versée lors du départ d'une députée ou d'un député)		395,2	-			
Déplacement de la circonscription électorale à l'hôtel du Parlement		518,8	715,0			
Logement à Québec ou dans le voisinage immédiat		1 630,4	1 641,1			
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pendant le premier et le quatrième mandat		36,4	74,5			
Allocation additionnelle pour l'achat de mobilier et d'équipement de bureau pour de nouvelles circonscriptions		-	1,8			
Frais de fonctionnement du local dans la circonscription électorale		7 666,0	8 439,3			
DÉPENSES						
	Personnel politique 2020-2021	Personnel des cabinets 2020-2021	Total 2020-2021	Personnel politique 2019-2020	Personnel des cabinets 2019-2020	Total 2019-2020
Masse salariale	15 007,0	9 075,7	24 082,7	14 778,2	8 221,0	22 999,2
Frais de déplacement	81,0	330,1	411,1	410,1	425,5	835,6
Service de recherche des partis politiques et des députées et députés indépendants			2 347,9			2 580,7

[+ www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/indemnites-allocations.html](http://www.assnat.qc.ca/fr/abc-assemblee/fonction-depute/indemnites-allocations.html)

¹ Une dépense a été enregistrée en 2020-2021, car la provision qui avait été calculée en 2018 était insuffisante.

Personnel politique

En vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1), le Bureau de l'Assemblée nationale fixe par règlement les normes et les barèmes à partir desquels les membres du personnel du secteur politique ou d'un cabinet sont recrutés, nommés et rémunérés. Les autres conditions de travail de ce personnel, comme celles des attachées ou attachés politiques, des conseillères ou conseillers, des employées ou employés de soutien, des recherchistes ou des directrices et directeurs de cabinet, sont également fixées par règlement du Bureau.

Au 31 mars 2021, le secteur politique regroupait **472** employées et employés travaillant auprès de députés et issus des cabinets, tant sur la colline Parlementaire que dans les bureaux de circonscription. Au 31 mars 2020, ce nombre était de **468** personnes.



ADMINISTRATION PARLEMENTAIRE

Mission, vision et valeurs de l'administration parlementaire

Mission

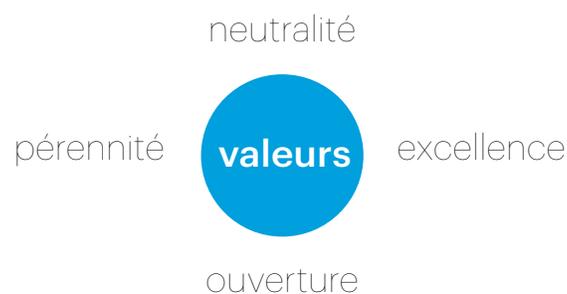
L'administration de l'Assemblée nationale assure aux parlementaires les meilleures conditions et les services nécessaires au plein exercice de leurs fonctions. Elle promeut la démocratie et contribue au rayonnement de l'institution en la faisant connaître auprès des citoyennes et citoyens.

Vision

Reconnue pour la haute qualité de ses services, l'administration de l'Assemblée nationale est à l'avant-garde des pratiques parlementaires et administratives et soutient les personnes élues dans leur dialogue avec la population.

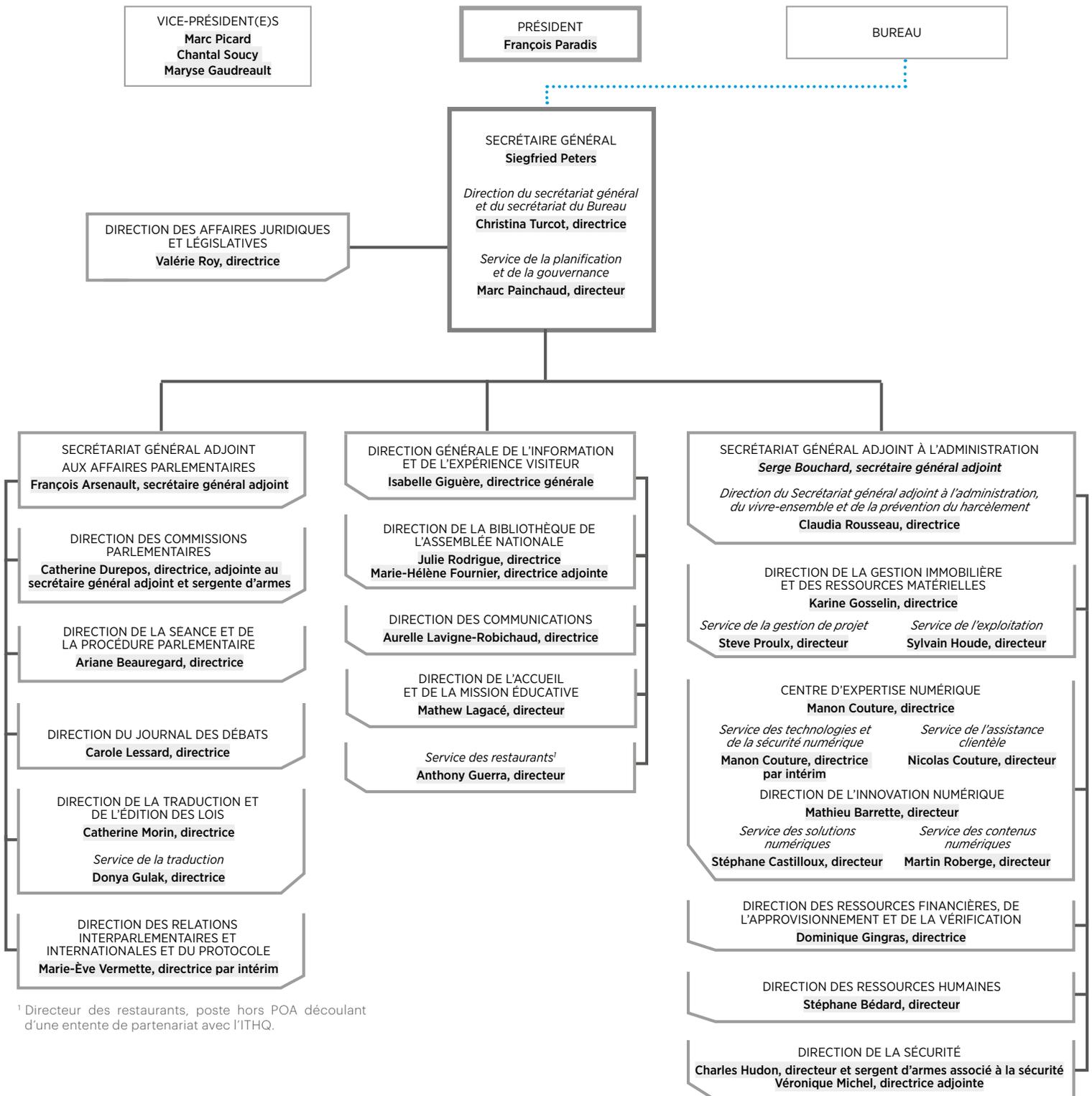
Valeurs

L'administration de l'Assemblée nationale souscrit à la déclaration des valeurs de l'administration publique québécoise qui repose sur la compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect. Dans un contexte parlementaire, elle fait aussi siennes les valeurs suivantes :



Organisation administrative

AU 31 MARS 2021



¹ Directeur des restaurants, poste hors POA découlant d'une entente de partenariat avec l'ITHQ.

Activités et services administratifs

Accueil des citoyennes et citoyens

L'Assemblée nationale incarne le concept de « maison citoyenne » avec son pavillon d'accueil. Par ses nouvelles installations, sa programmation citoyenne et son expérience visiteur, elle se positionne comme une destination incontournable pour les Québécoises et Québécois, et pour les différents visiteurs de la ville de Québec.

COUP D'ŒIL SUR LA MAISON CITOYENNE

Pour des raisons de santé publique, l'hôtel du Parlement a été fermé aux visiteurs externes à partir du 13 mars 2020. Depuis, l'accès est interdit aux visiteurs (citoyens, touristes, groupes organisés, etc.). Seuls les témoins de certaines commissions parlementaires ont pu venir sur place.

PROGRAMMATION CITOYENNE

Offre d'activités destinées au grand public sous différentes formes : événements, expositions et manifestations artistiques.
Quelques activités ont été annulées ou modifiées en raison de la fermeture du parlement. D'autres, en revanche, ont été spécifiquement planifiées en tenant compte du contexte de la pandémie.

45

projets admissibles reçus lors du premier lancement d'appel de projets grand public

BILAN DES 11 ACTIVITÉS GRAND PUBLIC TENUES DE FAÇON VIRTUELLE OU À L'EXTÉRIEUR

Dates	Activités
31 août 2020 (tournage)	Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ)
16 au 20 septembre 2020 (diffusion)	Captation d'entrevues avec des artisanes et artisans du cinéma québécois dans l'agora Entrevues diffusées pendant la tenue virtuelle du FCVQ
4 mai 2020, 21 septembre 2020 5 octobre 2020, 2 novembre 2020 7 décembre 2020, 8 février 2021 1 ^{er} mars 2021	Ateliers grand public <i>Comment ça marche?</i> (Facebook live)
11 septembre 2020	Inauguration de l'œuvre <i>Sommet de la montagne</i> sur le parvis, en collaboration avec ExMuro arts publics et la Ville de Québec
23 septembre 2020 au 20 septembre 2021	Exposition <i>La plume et le verbe</i> (Bibliothèque)
19 décembre 2020 au 1 ^{er} janvier 2021 : diffusion du conte de Noël sur toutes les plateformes	<i>Les araignées de Noël</i> , par le conteur Steve Bernier

Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Assemblée nationale conserve, organise, développe et rend disponibles ses collections pour contribuer à la vie politique et parlementaire du Québec. Elle offre à sa clientèle prioritaire de l'information et des analyses fiables et impartiales.

Elle permet également à un large public d'avoir accès à son riche patrimoine documentaire et archivistique.

COUP D'ŒIL SUR LA BIBLIOTHÈQUE



Une bibliothèque en appui au travail des parlementaires

3 456 demandes d'information et de recherche
429 travaux effectués par le Service de la recherche
3 646 prêts de documents
586 demandes en gestion documentaire

Une bibliothèque ouverte et vivante

1 021 859 pages Web consultées à partir du catalogue ou des guides thématiques
11 770 pages de débats parlementaires indexées
3 124 nouveaux titres ajoutés aux collections
7 814 nouvelles notices ajoutées au catalogue
941 nouvelles publications signalées dans la liste des nouveautés, dont 506 à propos de la COVID-19

18^e édition des
Prix du livre politique

2020 | 18^e ÉDITION

**PRIX
DU LIVRE
POLITIQUE**
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

Prix de la présidence de l'Assemblée nationale

Denyse Baillargeon : *Repenser la nation. L'histoire du suffrage féminin au Québec* – Éditions du remue-ménage

Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (Thèse de doctorat)

Yuxi Liu : *Les relations transnationales entre le Québec et la Chine populaire (1960-1980) : acteurs, savoirs et représentations* – Université du Québec à Montréal et Université d'Angers (thèse en cotutelle)

Prix de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant (Mémoire de maîtrise)

Katryne Villeneuve-Siconnelly : *L'instable, le réalisme et le radical. L'intégration institutionnelle de partis nationalistes antisystèmes* – Université Laval

Prix du Ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec/Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Yuxi Liu : *Les relations transnationales entre le Québec et la Chine populaire (1960-1980) : acteurs, savoirs et représentations* – Université du Québec à Montréal et Université d'Angers (thèse en cotutelle)

Boutique

La Boutique de l'Assemblée nationale, maintenant située au cœur du pavillon d'accueil, a officiellement ouvert ses portes le 1^{er} juin 2019. Son nouvel emplacement propose un aménagement novateur et convivial qui permet une meilleure visibilité de ses produits. La Boutique privilégie

les créations et les produits québécois reconnus pour leur originalité et leur grande qualité. La Boutique a été fermée au public en mars 2020, mais elle est restée ouverte aux parlementaires et au personnel de l'Assemblée nationale.

COUP D'ŒIL SUR LA BOUTIQUE

BOUTIQUE

76 %

des produits
de la Boutique
sont fabriqués au
Québec

Fournisseurs issus de

15

des 17 régions administratives
du Québec

52

artisanes et artisans
du Québec représentés
en ses murs

+ www.assnat.qc.ca/boutique



Mission éducative

L'équipe des programmes éducatifs de l'Assemblée nationale contribue à la formation de citoyennes et citoyens plus responsables, mieux informés, plus engagés et plus attachés à leurs institutions démocratiques. En collaboration avec la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, l'Assemblée nationale organise une multitude d'activités éducatives dans ses murs, en mode virtuel et à distance, et dans les écoles, afin de joindre les jeunes, les enseignantes et enseignants de tous les niveaux scolaires, ainsi que le grand public.

L'Assemblée nationale participe également à l'offre de formation destinée aux personnes intéressées par les règles du débat parlementaire et le fonctionnement du Parlement au moyen, notamment, du cours Droit et procédure parlementaires, offert depuis 17 ans à l'Université Laval. Elle offre aussi le cours Clinique de rédaction législative permettant aux étudiantes et étudiants d'entreprendre une formation en légistique, laquelle formation donne l'occasion de rédiger des projets de loi dans le cadre du Forum étudiant.

COUP D'ŒIL SUR LA RÉALISATION D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES		
<p>NOUVEAUTÉ</p>  <p>Participation de 24 jeunes de 17 à 21 ans à une simulation parlementaire 100 % virtuelle</p>	<p>NOUVEAUTÉ</p>  <p>Participation de 97 jeunes de 8 à 15 ans initiés à la démocratie, à la prise de parole et au leadership</p>	 <p>7 séances virtuelles</p> <p>415 participantes et participants</p>
<p>NOUVEAUTÉ</p>  <p>47 formations données au personnel des ministères et organismes</p> <p>1 124 participantes et participants</p>	<p>NOUVEAUTÉ</p>  <p>Participation de 14 groupes-classes du primaire et du secondaire, représentant environ 380 participantes et participants, à un concours de projet de loi</p>	 <p>1 508 personnes abonnées</p> <p>Moyenne de 20 505 visites mensuelles</p>
<p>NOUVEAUTÉ</p> <p>Jeux-questionnaires en direct sur Facebook</p> <p>2 Tournoi des jeunes confinés – 2 Les Têtes à Papineau</p>		 <p>169 écoles membres</p> <p>2 432 élèves joints</p> <p>76 formations dans les écoles</p>
<p>5 boursières et boursiers stagiaires de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant : Félix Bélanger, Sandrine Jouis, Anne Leblanc, Olivier Montreuil, Charles Morissette</p>	<p>1 908 jeunes accompagnateurs, citoyennes et citoyens ont participé à des activités éducatives ou à une simulation parlementaire virtuelle</p>	<p>Participation de 14 étudiantes et étudiants de premier cycle universitaire au programme de stages des pages</p>
<p>voxpopuli.quebec/ + www.parcilademocratie.com/ + www.fondationbonenfant.qc.ca + www.assnat.qc.ca/stages</p>		

Restaurants

Le restaurant Le Parlementaire est ouvert au public depuis plus de 50 ans, en plus de servir les parlementaires québécois depuis plus d'un siècle. Petit frère du Parlementaire, le Café du Parlement offre une formule de choix aux personnes disposant de peu de temps pour se restaurer.

Afin de faire du restaurant Le Parlementaire une destination incontournable au Québec et dans une logique d'entretien des infrastructures, des rénovations

y ont été réalisées. Ces travaux se sont terminés au printemps 2020.

Fiers de mettre à l'honneur les produits québécois, les restaurants de l'Assemblée nationale adaptent leur menu en fonction des arrivages saisonniers des productrices et producteurs du Québec. L'été, les récoltes du jardin des terrains de l'Assemblée nationale sont également intégrées aux plats préparés avec soin par l'équipe des restaurants.

COUP D'ŒIL SUR LES RESTAURANTS

1 235

repas pour emporter
ont été vendus
au
Café du Parlement



Ajout d'une offre de service de repas à emporter au Café du Parlement

Obtention, pour une 2^e année consécutive, de l'accréditation **Aliments du Québec au menu**. Cette accréditation reconnaît les restaurants qui réservent une place de choix aux produits alimentaires québécois dans leur cuisine.



+ www.assnat.qc.ca/parlementaire

Captation des travaux parlementaires et des activités de presse

Le Service des contenus numériques est responsable de la captation des travaux parlementaires, des activités de presse et des activités institutionnelles. Ces activités et travaux sont retransmis sur le Canal parlementaire et

dans le site Internet de l'Assemblée nationale. Le Service effectue également des productions multimédias répondant à la mission de l'institution et contribuant au rayonnement de la démocratie.

COUP D'ŒIL SUR LA CAPTATION			
<p>558 activités de presse soit une augmentation de 55 % 1 923 heures de captation des travaux parlementaires et des activités de presse¹</p>		<p>Réalisation de l'émission <i>Regards croisés</i>, qui offre un éclairage inédit d'anciens parlementaires sur des événements historiques marquants de l'histoire du Québec</p> <p>Production des capsules <i>Les coulisses du Protocole</i>, qui démystifient les règles de pavoisement</p>	
<p>31 séances d'audition virtuelles en commissions parlementaires</p> <p>96 séances d'audition de témoins entendus par visioconférence</p> <p>62 séances en commissions parlementaires captées dans 2 salles jumelées</p>			
Contenus captés ou produits par année	Productions multimédias	Activités de presse	Extraits vidéo
2020-2021	126	558	2 020
2019-2020	90	358	2 211

¹ Arrêt des travaux parlementaires en raison de la pandémie entre le 1^{er} avril et le 24 avril 2020. Le calendrier des travaux a été réduit par les différents ordres spéciaux. Aucune activité institutionnelle captée par le Service des contenus numériques.

+ www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/en-direct-webdiffusion.html

Journal des débats

Le *Journal des débats* transpose fidèlement, de l'oral à l'écrit, en français ou en anglais, tous les propos tenus lors des travaux parlementaires et des activités de presse.

Certains événements spéciaux peuvent également être transcrits sur autorisation du secrétaire général.

COUP D'ŒIL SUR LE JOURNAL DES DÉBATS

58 923

consultations
de l'index Web du
Journal des débats

1 822 h 29

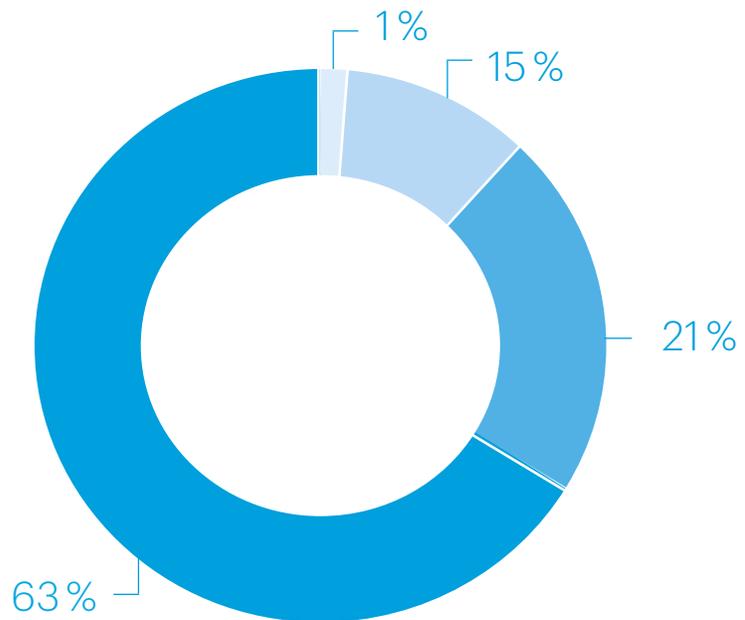
de débats
parlementaires
transcrits, révisés,
édités
et mis en page

Diminution de

23 %

du nombre d'heures
d'événements transcrits,
comparativement à
l'année 2019-2020

Pourcentage de temps consacré
aux travaux parlementaires
et aux activités de presse



- Commissions parlementaires
- Séances de l'Assemblée nationale
- Conférences et points de presse
- Activités spéciales

+ www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html

Traduction et édition des lois

Tous les projets de loi sont traduits afin d'être présentés à l'Assemblée nationale en français et en anglais. Il en est de même pour les amendements adoptés au cours du processus législatif, qu'ils soient présentés en français ou en anglais. Les lois sont publiées dans le *Recueil annuel des lois du Québec* et dans le site Internet des Publications du Québec.

En plus de son mandat de traduction et d'édition des lois, l'équipe de la traduction et de l'édition des lois offre un service de traduction aux unités administratives de l'Assemblée nationale, au bureau du lieutenant-gouverneur du Québec et aux personnes désignées.



+ www.assnat.qc.ca/recueil-annuel-lois

Sécurité

La Direction de la sécurité assure la protection des personnes et la sécurité des édifices et des locaux occupés par les parlementaires et l'administration. À cette fin, elle élabore des mesures liées à la sécurité physique des personnes et à la prévention des accidents

et des incendies et met ces mesures en application, tout en planifiant des opérations d'urgence. Elle joue également un rôle-conseil en ce qui a trait aux mesures de sécurité privilégiées par les autorités de l'Assemblée nationale.

COUP D'ŒIL SUR LA SÉCURITÉ

Implantation d'une nouvelle mesure de sécurité, soit la double identification aux guérites des entrées ouest et est de la cité parlementaire

Mise en place de mesures de sécurité destinées aux personnes ayant participé aux

137

manifestations près de l'hôtel du Parlement

Ressources utilisées

Utilisation des ressources financières

CRÉDITS UTILISÉS* (EN MILLIERS DE DOLLARS)	2020-2021	2019-2020
Secrétariat général et affaires juridiques et parlementaires		
Secrétariat général et affaires juridiques		
Direction du secrétariat général et du secrétariat du Bureau	1 549,8	1 364,3
Direction des affaires juridiques et législatives	782,1	1 049,5
	2 331,9	2 413,8
Affaires parlementaires		
Secrétariat général adjoint des affaires parlementaires**	349,1	913,7
Direction de la séance et de la procédure parlementaire	1 113,7	979,6
Direction des commissions parlementaires	1 244,2	416,0
Direction du Journal des débats	1 862,7	1 893,1
Direction de la traduction et de l'édition des lois	556,6	512,9
Direction des relations interparlementaires et internationales et du protocole	2 042,7	2 828,0
Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs	9,0	48,9
	7 178,0	7 592,2
Secrétariat général adjoint à l'administration, affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale		
Affaires institutionnelles et Bibliothèque de l'Assemblée nationale		
Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur***	17,6	-
Service des restaurants****	1 370,4	2 130,7
Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale	5 219,5	5 241,9
Direction des communications*****	1 981,0	2 071,4
Direction de l'expérience visiteur et des programmes éducatifs*****	1 561,9	2 557,3
	10 150,4	12 001,3
Affaires administratives et Sécurité		
Secrétariat général adjoint à l'administration**	446,7	430,3
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles	9 182,5	8 938,8
Centre d'expertise numérique	11 865,5	9 447,3
Direction des ressources financières, de l'approvisionnement et de la vérification	2 218,2	2 140,1
Direction des ressources humaines	12 075,4	11 691,0
Direction de la sécurité	6 057,7	6 385,4
	41 846,0	39 032,9
Total du secteur administratif	61 506,3	61 040,2
Services statutaires aux parlementaires	65 267,7	68 717,0
Crédits d'investissement et avances	10 454,0	9 549,1
Crédits utilisés	137 228,0	139 306,3
Amortissement des immobilisations	6 015,0	3 523,5

* Les crédits utilisés comprennent les immobilisations, le traitement, le fonctionnement, le transfert et les avances. Les chiffres sont sujets à changement jusqu'à la fermeture officielle de l'année financière du gouvernement.

** Le mardi 8 décembre 2020, M. François Arsenault, directeur général aux affaires parlementaires, et M. Serge Bouchard, directeur général à l'administration, ont été nommés secrétaires généraux adjoints à l'unanimité des membres de l'Assemblée nationale. Par la suite, le 18 février 2021, le plan d'organisation administrative (POA) a été adopté par le Bureau de l'Assemblée nationale (décision 2141) afin de refléter ce changement.

*** Une nouvelle direction générale a été créée regroupant les communications, la Bibliothèque, les activités en lien avec l'expérience visiteur et les restaurants.

**** Par la décision 2142 du 18 février 2021, le Service des restaurants a été transféré du secteur des affaires administratives et Sécurité au secteur des affaires institutionnelles et Bibliothèque. La dépense de l'année courante comprend un montant de 1 287,3 millions de dollars, laquelle dépense a été imputée aux affaires administratives plutôt qu'aux affaires institutionnelles. De même, la donnée comparative concerne des dépenses qui ont été présentées en 2019-2020 pour le secteur des affaires administratives.

***** L'année dernière, les données de ces deux directions étaient regroupées pour les fins de présentation.

Utilisation des ressources humaines

Au 31 mars 2021, l'effectif du secteur administratif comptait **675** personnes, dont **488** personnes avec un statut d'employé régulier et **187** personnes avec un statut d'employé occasionnel. Au 31 mars 2020, l'effectif total de ce secteur s'élevait à **701** personnes.

COUP D'ŒIL SUR LES EFFECTIFS DU SECTEUR ADMINISTRATIF PAR CATÉGORIES D'EMPLOI

Catégories d'emploi	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2020
Personnel d'encadrement	5,6 %	5,7 %
Professionnel(le)	37,5 %	32,8 %
Fonctionnaire	42,4 %	46,1 %
Ouvrier(-ière)	6,8 %	7,4 %
Agent(e) de la paix	7,7 %	8,0 %

Personnel régulier et occasionnel

Répartition selon le genre		
	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2020
Femmes	49,9 %	50,9 %
Hommes	50,1 %	49,1 %

Répartition des effectifs selon l'âge		
	Au 31 mars 2021	Au 31 mars 2020
Moins de 35 ans	17,9 %	20,4 %
35 ans ou plus	82,1 %	79,6 %

Gestion et contrôle des effectifs

Répartition des effectifs en heures rémunérées								
Catégories d'emploi	2020-2021				2019-2020			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC* transposés	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Total en ETC* transposés
	[1]	[2]	[3] = [1] + [2]	[4] = [3]/1 826,3	[1]	[2]	[3] = [1] + [2]	[4] = [3]/1 826,3
1. Personnel d'encadrement	69 377	195**	69 572	38,1	62 512	131**	62 643	34,3
2. Personnel professionnel	423 597	6 679	430 276	235,6	401 279	7 875	409 154	224,0
3. Personnel de bureau, techniciens et assimilés	515 990	2 626	518 616	284,0	542 818	7 129	549 947	301,1
4. Ouvrier(-ière), personnel d'entretien et de service	66 715	268	66 983	36,7	115 697	1 409	117 106	64,1
5. Agent(e) de la paix	97 741	1 333	99 074	54,2	103 680	7 307	110 987	60,8
Total	1 173 420	11 101	1 184 521	648,6	1 225 986	23 851	1 249 837	684,3

* Équivalent à temps complet transposé (ETC).

** Les heures supplémentaires indiquées au tableau sont celles réalisées avant la nomination d'une employée ou d'un employé à un poste de cadre. Elles sont payées au moment de la nomination. Autrement, aucune heure supplémentaire n'est payable à un cadre.

Le nombre d'heures rémunérées autorisé pour l'exercice 2020-2021 est de 1 380 000.

Répartition des effectifs de l'Assemblée nationale			
Directions	Nombre d'employé(e)s régulier(-ières)	Nombre d'employé(e)s occasionnel(le)s	Nombre total d'employé(e)s
Bureau du secrétaire général	12	1	13
Direction des affaires juridiques et législatives	7	1	8
Secrétariat général adjoint aux affaires parlementaires	92	31	123
Direction générale de l'information et de l'expérience visiteur	113	53	166
Secrétariat général adjoint à l'administration	264	101	365
TOTAL	488	187	675

Formation

Répartition des dépenses totales destinées à la formation et au perfectionnement du personnel par champs d'activité	Dépenses (en millier de dollars)	
	2020-2021	2019-2020
Gestion (formation destinée aux cadres)	51,9	26,0
Gestion (formation destinée aux non-cadres)	40,3	20,6
Communications	6,5	12,2
Efficacité organisationnelle**	20,4	3,1
Connaissance de l'organisation*	-	10,6
Langue	2,3	4,2
Préparation à la retraite	1,8	4,0
Soutien aux études	4,1	6,0
Technologie de l'information	14,5	7,5
Santé/sécurité**	1,2	5,6
SPÉCIALISATION		
Droit	0,7	0,1
Gestion immobilière	4,5	1,6
Ressources financières	6,0	4,5
Ressources humaines	7,6	7,2
Traduction et édition des lois	0,5	-
Architecture d'affaires	0,2	-
Sécurité	5,9	5,2
Autres	11,6	2,0
TOTAL	180,0	120,4

* Une formation offerte à l'interne par du personnel de l'Assemblée nationale.

** Plusieurs formations offertes à l'interne par du personnel de l'Assemblée nationale.

Évolution des dépenses en formation

Répartition des dépenses de formation	2020	2019
Proportion de la masse salariale (%)*	0,62 %	1,27 %
	2020-2021	2019-2020
Nombre moyen de jours de formation par personne	1,32	1,31
Somme allouée minimalement par personne	256,59 \$	168,22 \$
Total des jours de formation	925	923

* La proportion de la masse salariale se calcule par année civile, alors que les autres résultats se calculent par année financière.

Moyenne des jours de formation, par employé, selon les catégories d'emploi	
Personnel d'encadrement	2,32
Professionnel(le)	1,62
Fonctionnaire	1,03
Ouvrier(-ière)	0,02
Agent(e) de la paix	2,40

Vivre-ensemble

Campagne de sensibilisation portant sur le respect

En 2020-2021, l'Assemblée nationale a poursuivi ses actions de prévention pour développer et enraciner une culture de respect et créer, au Parlement, un milieu de vie sain et harmonieux pour les personnes élues ainsi que le personnel politique et administratif. Ainsi, du 9 au 13 novembre 2020, s'est déroulée la campagne sur le respect et la civilité au travail *Ça me fait plaisir*.

Cette campagne, qui s'inscrit dans le Plan d'action sur le respect à l'Assemblée nationale, se voulait une façon simple et agréable d'encourager les gestes de respect, de courtoisie, de politesse, de savoir-vivre et de collaboration au travail. Elle s'adressait à la fois au personnel administratif, aux parlementaires ainsi qu'à leur personnel.

Gestion des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement

L'Assemblée nationale s'est également assurée de former les nouveaux employés sur la gestion des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement en les invitant à

une formation obligatoire déjà offerte à toutes et tous, en offrant celle-ci **huit** fois au cours de l'année 2020-2021.

Conférence sur la diversité et l'inclusion

Soucieuse d'offrir un environnement de travail inclusif à toutes et tous, une conférence sur la diversité et l'inclusion a été offerte à **3** reprises à l'ensemble du personnel administratif et politique de l'Assemblée

nationale. Au total, **473** membres du personnel administratif, **152** membres du personnel politique et **18** parlementaires y ont participé.

Plan d'action à l'égard des personnes handicapées

Depuis mars 2021, l'Assemblée nationale dispose d'un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. Ce plan a été réalisé en collaboration avec un groupe de

travail composé de personnes en situation de handicap et issues de différentes directions.

Taux de départ volontaire

Le taux de départ volontaire inclut les mutations, les démissions ainsi que les départs à la retraite. Ce taux a

diminué en 2020-2021 par rapport à 2019-2020. En effet, le nombre de mutations a été moins élevé.

Taux de départ volontaire	
2020-2021	2019-2020
11,4 %	12,9 %

Taux de départ volontaire excluant les départs à la retraite	
2020-2021	2019-2020
7,5 %	9,4 %

Accès à l'égalité à l'emploi

L'Assemblée nationale n'étant pas assujettie à la Loi sur la fonction publique, elle n'a pas l'obligation de présenter ses résultats obtenus en matière d'accès à l'égalité en emploi à l'intention des membres des groupes cibles et des femmes. Toutefois, à titre de première institution du Québec, elle s'engage à faire preuve d'exemplarité et

de transparence et, ce faisant, elle présente différentes données en matière d'égalité et d'inclusion au travail. Comme tous les ministères et organismes publics québécois, l'Assemblée nationale multiplie les efforts pour que tous les groupes cibles sont adéquatement représentés au sein de son effectif régulier.

Taux de représentativité des membres des minorités visibles et ethniques, des anglophones, des Autochtones et des personnes handicapées

Embauche

L'objectif gouvernemental est d'atteindre, en 2023, un taux d'embauche annuel de 25 % de nouveaux employés (réguliers, occasionnels, stagiaires et étudiants), issus de minorités visibles et ethniques, anglophones,

autochtones ou vivant avec un handicap, de sorte que la fonction publique reflète davantage les diverses composantes de la société québécoise.

COUP D'ŒIL SUR L'EMBAUCHE DES GROUPES CIBLES							
Statut d'emploi	Nombre total d'embauches 2020-2021*	Nombre de membres embauchés des minorités visibles et ethniques	Nombre d'anglophones embauchés	Nombre d'Autochtones embauchés	Nombre de personnes handicapées embauchées	Nombre de membres embauchés d'au moins un groupe cible**	Taux d'embauche des membres d'au moins un groupe cible (%)
Personnel régulier	23	1	2	0	0	2	8,7 %
Personnel occasionnel	37	3	2	0	0	5	13,5 %
Étudiant(e)	30	1	0	0	0	1	3,3 %
Stagiaire	38	1	0	0	0	1	2,6 %
TOTAL	128	6	4	0	0	9	7,0 %

* Les affectations, les mutations et les promotions sont exclues.

** Certains membres du personnel font partie de plus d'un groupe cible et ont été inscrits dans chacun des groupes cibles dont ils font partie. Par contre, ces personnes ne sont comptabilisées qu'une seule fois dans le total.

Présence des groupes cibles dans l'effectif régulier et occasionnel

L'objectif gouvernemental de la région de la Capitale-Nationale est d'atteindre, en 2023, un taux de représentativité de 12 % pour les membres des minorités

visibles et ethniques au sein de l'effectif régulier et occasionnel. Pour les personnes handicapées, le taux visé est de 2 % au sein de l'effectif régulier.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉVOLUTION DU TAUX DE REPRÉSENTATIVITÉ DES PERSONNES FAISANT PARTIE D'UN GROUPE CIBLE AU SEIN DE L'FFECTIF RÉGULIER ET OCCASIONNEL*		
GROUPES CIBLES	2020-2021	2019-2020
Minorités et ethniques	6,5 %	5,7 %
Anglophones	2,7 %	2,4 %
Autochtones	0,4 %	0,4 %
Personnes handicapées	0,7 %	0,9 %
TOTAL	10,4 %	9,4 %

* Certains membres du personnel font partie de plus d'un groupe cible, mais ils ont été comptabilisés une seule fois.

Égalité entre les femmes et les hommes

COUP D'ŒIL SUR LA REPRÉSENTATIVITÉ DES FEMMES PAR CATÉGORIES D'EMPLOI	
CATÉGORIES D'EMPLOI	POURCENTAGE DE FEMMES
Personnel d'encadrement	52,6 %
Professionnel(le)	51,4 %
Fonctionnaire	57,3 %
Ouvrier(-ière)	26,1 %
Agent(e) de la paix	21,1 %
TOTAL	49,9 %

Les femmes représentaient, au 31 mars 2021, 49,9 % de l'effectif régulier et occasionnel de l'Assemblée nationale du Québec.

Mesures et actions favorisant l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des groupes cibles

L'Assemblée nationale poursuit ses efforts en vue d'atteindre le taux de représentativité recherché pour l'ensemble des groupes cibles. Dans son Plan stratégique 2019-2023, elle a fait de la culture de respect et d'inclusion l'une de ses priorités. Un plan d'action en

matière de diversité et d'inclusion est d'ailleurs en cours d'élaboration pour faire en sorte que la cité parlementaire soit un milieu de vie inclusif, ouvert aux différences, prônant la diversité et facilitant une intégration réussie pour toutes et tous.

Utilisation des ressources informationnelles

Les projets sur lesquels les équipes ont travaillé en 2020-2021 ont essentiellement eu pour objectifs de rehausser les fondations technologiques et organisationnelles de l'Assemblée nationale afin de permettre le virage numérique, de développer des outils plus performants ainsi que de moderniser certains équipements.

PROJETS	DESCRIPTIONS	ÉCHÉANCIERS	BUDGETS
COVID-19	Répondant aux besoins découlant de la pandémie	Fin mars 2021	767,8 \$
OFFICE 365 Collaboration et gestion des appareils personnels	Répondre aux besoins exprimés concernant les outils de collaboration (notamment Teams) Encadrer l'utilisation sécuritaire des appareils personnels Maintenir l'expertise acquise et nécessaire à l'utilisation optimale des nouveaux outils	Fin mars 2021	927,4 \$
Remplacement des caméras robotiques de la salle de l'Assemblée nationale	Installer des caméras performantes afin d'obtenir une qualité et des cadrages adéquats	Septembre 2021	573,3 \$
PROJETS DE MOINS DE 500 000 \$			
Notifications par SMS liées au déroulement des travaux parlementaires (alerte en Chambre)			2 972,5 \$
Logiciel d'information de gestion			
Parcours numérique et expositions virtuelles			
Modernisation de la captation d'événements, remplacement et modernisation des systèmes de prises de son et d'équipements de contrôle dans certaines salles du parlement			
Rehaussement de la sécurité du réseau et des postes Windows 10			
Remplacement de matériel informatique et d'outils administratifs			
Transparence des dépenses des député(e)s et des dépenses administratives			
Communications unifiées			
Transcription des débats parlementaires			
Refonte du site Web et de la webdiffusion de l'Assemblée nationale			
Gestion et automatisation des flux de travail (BPMS)			
Plateforme numérique du député			
Gestion de la nouvelle législature			
Montant global des projets			5 241,0 \$

Utilisation des ressources immobilières

La Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles planifie, coordonne et contrôle les activités reliées à la gestion des édifices et aux ressources matérielles. Elle fournit différents services-conseils

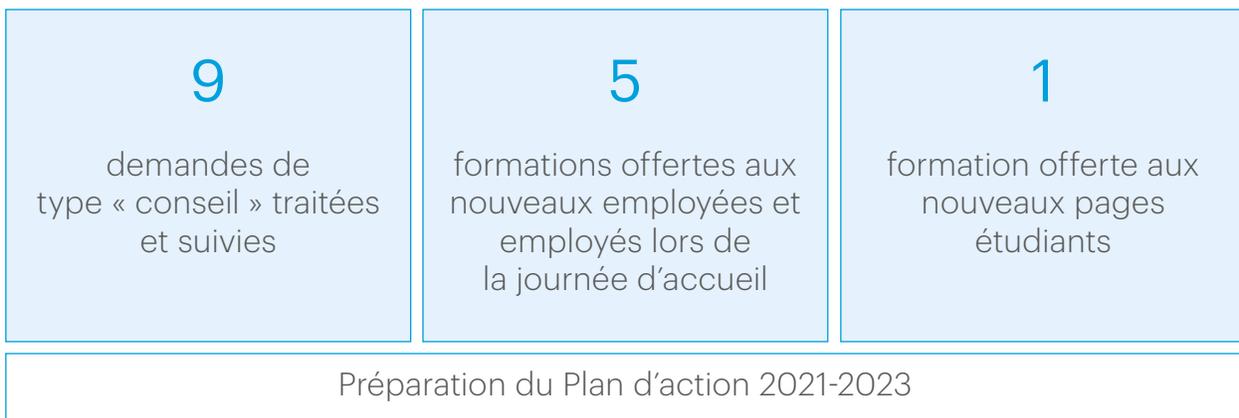
aux autorités et appuie les parlementaires et les unités administratives en matière d'aménagement des espaces et de gestion des immeubles.

COUP D'ŒIL SUR LA GESTION IMMOBILIÈRE			
Projets de plus de 1 M\$ à l'hôtel du Parlement			
Projets	Descriptions	Échéanciers	Budgets
Amélioration de l'éclairage architectural des édifices A et B	Le projet consistait à réaliser un nouveau concept d'éclairage architectural pour l'hôtel du Parlement et l'édifice Pamphile-Le May.	Travaux effectués de mars à novembre 2020	3,9 M\$
Remplacement des fenêtres de l'édifice Jean-Antoine-Panet	Les fenêtres actuelles ne répondaient plus aux exigences énergétiques et n'étaient plus étanches, ce qui, à moyen terme, pouvait endommager la structure du bâtiment.	Travaux effectués de juillet à novembre 2020	1,8 M\$
Projets de moins de 1 M\$			
Remplacement des systèmes de gicleurs sous air des greniers/édifice A			Un total de 2,5 M\$ engagés pour ces projets
Construction de nouvelles douches/édifices A et B			
Mise aux normes de trois ascenseurs			
Rénovation et mise aux normes de l'ascenseur n° 1 de l'hôtel du Parlement			

Éthique

Le personnel administratif de l'Assemblée nationale est assujéti aux règles de déontologie prévues à la Loi sur la fonction publique et au Règlement sur la discipline et l'éthique dans la fonction publique; il doit aussi souscrire aux valeurs de l'administration publique québécoise. C'est pourquoi l'Assemblée nationale a désigné une répondante en éthique qui présente les normes

d'éthique et de déontologie et conseille les gestionnaires et le personnel afin de promouvoir un comportement éthique. En outre, elle représente l'Assemblée au sein du réseau des répondantes et répondants en éthique de la fonction publique.



Accès à l'information

Toute personne a le droit d'accéder aux renseignements la concernant ou aux documents administratifs détenus par l'Assemblée nationale. Le traitement des demandes d'accès aux documents est assuré conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics

et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1) avec une importance particulière accordée, notamment, à la célérité du traitement des demandes afin que les délais fixés par la Loi soient respectés.

Nombre total de demandes reçues	20
--	----

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des délais

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours	14	2	-
21 à 30 jours	2	-	-
31 jours ou plus (le cas échéant)	2*	-	-
Total	18	2	-

* Délai nécessaire considérant l'avis aux tiers devant être donné, le tout en vertu des articles 25 et 49 de la Loi.

Nombre de demandes traitées, en fonction de leur nature et des décisions rendues

Décisions rendues	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées ↓
Acceptées (entièrement)	4	0	-	Sans objet
Partiellement acceptées	6	2	-	Articles 20, 22, 24, 29, 31, 32, 34, 37, 39, 53, 54 et 88
Refusées (entièrement)	2	0	-	Articles 29, 53 et 54
Autres*	6	0	-	Articles 1 et 42

* Cette catégorie regroupe les demandes d'accès pour lesquelles aucun document correspondant à la demande n'était détenu par l'Assemblée ou pour lesquelles la demande n'était pas suffisamment précise pour permettre de trouver le document souhaité.

Mesures d'accommodement et avis de révision

Nombre total de demande d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
Nombre total d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0

Résultats relatifs au Plan stratégique de 2019-2023

+ www.assnat.qc.ca/fr/publications/fiche-plan-strategique.html

ENJEU 1 : L'intérêt et la confiance de la population dans ses institutions démocratiques

ORIENTATION 1 : UN PARLEMENT OUVERT

Pour maintenir son intérêt et sa confiance dans les institutions démocratiques, la population doit pouvoir s'y reconnaître et en comprendre le fonctionnement. En ce sens, l'Assemblée nationale doit continuer d'ouvrir ses portes et multiplier les canaux de communication, à la fois pour joindre le plus grand nombre de personnes et entendre leurs préoccupations.

Objectif 1. Une maison citoyenne qui accueille

Priorité 1 : Devenir une destination incontournable

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de l'achalandage du parlement (%) (Nombre de personnes en visite)	Hausse de 35,0 % d'ici 2023	Baisse de 100,0 % Aucune personne en visite à l'hôtel du Parlement	Hausse de 12,0 % 120 451 personnes en visite à l'hôtel du Parlement

Mesure de départ : 107 535 personnes en visite en 2018-2019

L'hôtel du Parlement a été fermé aux visiteurs pendant toute l'année financière 2020-2021 en raison de la pandémie. Aucune visite guidée n'a été offerte durant cette période.

Toutefois, divers projets ont été réalisés et permettront à l'Assemblée nationale de consolider sa place comme destination incontournable de la ville de Québec. Tout d'abord, des systèmes d'éclairage architecturaux mettant en valeur la richesse ornementale et les détails architecturaux des édifices de l'institution ont été mis en fonction. De plus, le réaménagement de la salle à manger du restaurant Le Parlementaire a été complété. C'est donc dans un décor entièrement renouvelé que seront accueillis les visiteurs lors de la réouverture du restaurant. Pour finir, un processus d'appel d'offres visant le réaménagement intérieur de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale a été réalisé.

Priorité 2 : Être partenaire de son milieu

Dans le but d'offrir une expérience visiteur renouvelée lorsque les mesures sanitaires le permettront, le restaurant Le Parlementaire a terminé une révision complète de ses menus, en partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ). Cette nouvelle offre met davantage en valeur les produits emblématiques du Québec.

L'Assemblée nationale a poursuivi son partenariat avec le Festival de cinéma de la ville de Québec en présentant dans l'agora du pavillon d'accueil des entrevues avec des artisanes et artisans du cinéma québécois. Elle a aussi entrepris la négociation de partenariats avec le Carrefour international de théâtre et les Rendez-vous d'histoire de Québec visant la réalisation et la captation d'une activité théâtrale et d'une offre de conférences en son sein.

Un appel de projets a également été lancé afin de développer la **Programmation citoyenne**, et de présenter un calendrier d'activités gratuites et destinées au grand public. La Programmation citoyenne débutera en 2021-2022, en collaboration avec différents partenaires.

Objectif 2. Une maison citoyenne qui communique

Priorité 3 : Diffuser l'information parlementaire et institutionnelle de manière dynamique

Indicateur	Cible	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de l'achalandage (%) du site Internet (Nombre de visites)	Hausse de 15,0 % d'ici 2023	Hausse de 54,9 % par rapport à 2018-2019 6 760 075 visites	Hausse de 23,7 % par rapport à 2018-2019 5 397 942 visites

Mesure de départ : 4 364 750 visites du site Internet en 2018-2019

Le site Web de l'Assemblée a connu une hausse importante du nombre de visites au cours de la dernière année. Les sections les plus consultées ont été celles sur les conférences de presse, les pétitions et les projets de loi.

De nouveaux contenus ont été développés, dont la section **Carrières**, laquelle a pour but de permettre à l'Assemblée nationale de se démarquer en tant qu'employeur. Le blogue *Première lecture* a aussi été lancé sur le site Internet de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale. Il vise à rendre compte des activités et des nouveautés de la Bibliothèque, à faire connaître ses collections et ses fonds d'archives et à diffuser des publications originales réalisées par les différents services de l'institution.

Au cours de l'année, les équipes ont également travaillé sur un projet visant l'implantation d'une solution d'aide à la transcription pour la production du *Journal des débats*. En somme, le Journal permettra d'optimiser la création des contenus et de sous-titrer un maximum de vidéos disponibles en télédiffusion et en webdiffusion.

Pour finir, une réflexion visant la refonte du site Internet de l'Assemblée nationale a été entreprise. Elle a pour but de combler des lacunes, notamment sur le plan de l'expérience utilisateur, du référencement et de l'accessibilité, puisque la dernière modernisation d'importance du site Web remonte à 2010.

Indicateur	Cible	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse du nombre d'abonné(e)s aux médias sociaux	Hausse de 25,0 % d'ici 2023	Hausse de 49,3 % par rapport à 2018-2019 66 051 abonné(e)s	Hausse de 26,0 % par rapport à 2018-2019 55 714 abonné(e)s

Mesure de départ : 44 228 abonnées et abonnés en 2018-2019

Grâce à des publications dynamiques et à une diversification de ses contenus, l'augmentation soutenue du nombre de personnes abonnées aux médias sociaux de l'Assemblée nationale (Facebook, Twitter, YouTube, Instagram et LinkedIn) s'est poursuivie en 2020-2021. À titre d'exemple, on peut notamment souligner la diffusion de deux vidéos informatives sur le protocole, de même que la présentation de portraits des directrices et directeurs s'exprimant sur les valeurs de gestion prônées par l'institution.

Priorité 4 : Accroître la divulgation d'information de nature administrative

Le Bureau de l'Assemblée nationale a approuvé, sur recommandation d'un comité composé de parlementaires, la réglementation autorisant la divulgation des dépenses des députés et des titulaires de cabinet. Un système et une nouvelle section du site Web sont en cours de développement pour produire et accueillir ces informations. Un programme de formation pour les élus et élus, et les membres de leur personnel a été déployé afin de les accompagner dans cette nouvelle démarche.

Par ailleurs, des travaux visant à divulguer annuellement des informations administratives similaires à celles rendues publiques par les ministères et organismes du Québec sont également en cours, bien que l'Assemblée nationale ne soit pas assujettie aux règles gouvernementales encadrant ce domaine.

Une mise en ligne des dépenses de l'année financière 2020-2021 des députées et députés, et des titulaires de cabinet de l'Assemblée nationale de même que certaines informations administratives sont planifiées pour 2021-2022.

Objectif 3. Une maison citoyenne qui favorise la participation

Priorité 5 : Promouvoir et encourager la participation citoyenne

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Pourcentage d'outils de participation citoyenne révisé	100,0 % des outils d'ici 2023	En cours	En cours

Mesure de départ : 4 mécanismes de participation citoyenne en place

Les efforts se sont concentrés, au cours de l'année financière, sur la révision du mécanisme des commentaires en ligne permettant aux citoyennes et citoyens d'exprimer leur opinion sur des mandats des commissions parlementaires ainsi que sur des projets de loi. De nouveaux formulaires visant à recueillir leurs commentaires ont été créés et le contenu de la section explicative du site Web de l'Assemblée nationale a été revu. Des tests doivent être encore réalisés avant le lancement officiel de cette initiative.

Priorité 6 : Éduquer les jeunes et la population à la vie démocratique

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Hausse de la participation aux activités éducatives (%) (Nombre de participant(e)s)	Hausse de 25,0 % d'ici 2023	Hausse de 68,9 % par rapport à 2018-2019 1 908 participant(e)s	Hausse de 26,5 % par rapport à 2018-2019 1 430 participant(e)s

Mesure de départ : 1 130 participantes et participants en 2018-2019

Malgré le fait que plusieurs activités éducatives devant avoir lieu en personne ont dû être annulées en raison de la pandémie et des mesures sanitaires, le nombre de participants total a connu une forte hausse en 2020-2021 par rapport à 2018-2019. Cette progression résulte de la mise en place de nouvelles activités jeunesse virtuelles telles que le concours de rédaction de projets de loi « C'est quoi ton projet » et la simulation de commissions parlementaires « Faites vos commissions », et de la tenue en personne du tout premier camp de jour citoyen à l'été 2020. L'offre de conférences grand public « Comment ça marche? » a aussi été élargie afin de viser les membres du personnel des ministères et organismes désirant en savoir plus sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale, ce qui a permis d'atteindre plusieurs personnes.

ENJEU 2 : L'adaptation des services à l'évolution des besoins des députées et députés

ORIENTATION 2 : UN PARLEMENT EN APPUI AUX ÉLUES ET ÉLUS DE LA POPULATION

Le soutien des députées et députés dans l'exercice de leurs fonctions est au cœur de la mission de l'administration. Celle-ci doit mettre en place les conditions permettant aux parlementaires de se concentrer sur les aspects essentiels de leur travail et de jouer pleinement leurs rôles dans un environnement en perpétuel changement. Ce soutien englobe l'ensemble des services fournis aux personnes élues et à leur personnel, les outils mis à leur disposition, l'accompagnement qui leur est offert et l'information qui leur est transmise pour s'acquitter au mieux de leur charge.

Objectif 4. Une prestation de service efficace et de haute qualité

Priorité 7 : Assurer avec efficacité le soutien aux parlementaires

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Satisfaction de la clientèle	Mesurer le taux de satisfaction à 2 reprises au cours de la 42 ^e législature	Non débuté	Non débuté

Afin de s'assurer que les activités administratives répondent bien aux besoins des députées et députés, les rencontres de quatre comités consultatifs composés de parlementaires se sont poursuivies au cours de l'année financière. Il s'agit des comités suivants :

- Comité sur les conditions de travail et les diverses allocations versées aux députés
- Comité Zéro harcèlement à l'Assemblée nationale
- Comité sur le développement durable
- Comité sur la diplomatie parlementaire

Un questionnaire de rétroaction visant à recueillir les commentaires des parlementaires à la suite des activités interparlementaires a aussi été développé. Il sera déployé dès que les conditions sanitaires permettront la reprise des activités de ce type.

Priorité 8 : Veiller à l'amélioration continue des outils et des services

L'année 2020-2021 a permis l'avancée de différentes initiatives ayant pour but l'amélioration des outils et des services offerts par l'Assemblée nationale.

Un projet de révision des processus encadrant la gestion et la mise en place d'une nouvelle législature a été initié en prévision de la 43^e législature. Il a pour but d'améliorer l'accueil, l'accompagnement, la formation et le soutien des députés entrants ou sortants et des membres de leur personnel, grâce à une optimisation des processus et au développement d'une solution technologique visant à moderniser et à automatiser certaines tâches. Au cours de l'année, la structure du mandat a été élaborée et un groupe de travail, composé de membres du personnel issus de différentes directions concernées, a été formé pour participer à la définition de la solution et faire des recommandations aux autorités.

Un important travail de développement du contenu et de mise en page des différents chapitres de la 4^e édition du livre, *La procédure parlementaire du Québec*, a été réalisé. Un chapitre reste à être finalisé.

La première ébauche d'une trousse d'information à destination des parlementaires nommés à des postes de responsabilités liés aux relations interparlementaires a été créée afin de mieux outiller les personnes élues dans leurs fonctions.

Sur le plan technologique, plusieurs projets ont également progressé :

- De nouveaux équipements audio, vidéo et robotiques ont été acquis et seront installés dans le salon Bleu afin d'améliorer la captation de sons et d'images.
- Les systèmes de prise de son de deux salles de commission et d'une salle de presse ont été remplacés.
- Des solutions temporaires permettant la signature électronique de certains documents administratifs et le dépôt de documents électroniques en Chambre ont été mises en place.
- Le projet d'alerte en Chambre, permettant aux députées et députés, et aux membres de leur personnel de recevoir sur leurs appareils technologiques des notifications liées au déroulement des travaux parlementaires, s'est poursuivi, et une première phase de tests a débuté avec un groupe pilote. Ce projet doit toutefois être déployé à l'ensemble de la clientèle.
- L'infrastructure visant l'implantation d'un système de communications unifiées a été mise en place et une stratégie de déploiement globale a été développée.

Objectif 5. Un soutien à la connaissance

Priorité 9 : Rechercher les meilleures pratiques pour alimenter la réflexion sur le travail parlementaire

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre d'activités d'étalonnage	2 activités par année	2 activités réalisées	2 activités réalisées

Deux activités d'étalonnage ont été réalisées au cours de l'année 2020-2021. La première a porté sur les mesures d'adaptation aux consignes sanitaires dans les parlements, tandis que la seconde a traité de la tenue des travaux parlementaires en mode hybride ou virtuel dans les parlements à travers le monde.

Priorité 10 : Mettre à profit les échanges avec les parlements partenaires au sein des travaux parlementaires

Bien que l'ensemble des activités interparlementaires en personne ait été annulé à cause de la pandémie et des mesures sanitaires, l'Assemblée nationale a tout de même participé, de façon virtuelle, à 60 activités de ce type en 2020-2021. Une procédure encadrant la tenue d'entretiens virtuels a été développée et implantée.

Le mécanisme de quatuors, regroupant une conseillère ou un conseiller en relations interparlementaires et internationales, une secrétaire ou un secrétaire de commission, une agente ou un agent de recherche et une conseillère ou un conseiller du service de la référence, mis en place en 2019-2020 et visant l'arrimage des activités de relations interparlementaires aux travaux parlementaires, a été consolidé. Des documents précisant les rôles et les responsabilités de chaque membre des quatuors et présentant l'offre de service aux commissions parlementaires ont été élaborés.

Priorité 11 : Bonifier l'offre de formation aux parlementaires et aux membres de leur personnel

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Création d'un répertoire des formations	2020	En cours	En cours

Bien qu'un travail important ait été réalisé au cours de l'année financière, dont la recension des formations déjà offertes, la consultation des groupes visés et le développement de certains contenus, la création du répertoire de formation n'a pas été complétée en 2020-2021.

L'offre de formation aux parlementaires et au personnel politique est décrite en détail à la page 35 du présent document.

ENJEU 3 : La mobilisation du personnel et le vivre-ensemble

ORIENTATION 3 : UN PARLEMENT COMME MILIEU DE VIE

Comme employeur, l'Assemblée nationale doit se préoccuper du bien-être de son personnel, lui assurer un environnement de travail sain et lui fournir le soutien et les outils adéquats pour développer son plein potentiel. Elle a également le souci d'être plus attractive en tant qu'employeur afin de pouvoir compter sur une main-d'œuvre compétente, diversifiée et mobilisée. L'administration a la ferme intention de se démarquer par des pratiques inclusives et d'entreprendre des actions favorisant une meilleure qualité de vie au travail pour l'ensemble de son personnel.

Objectif 6. Une culture de respect et d'inclusion

Priorité 12 : Promouvoir des relations respectueuses et empreintes de civilité

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Taux du personnel administratif formé (incivilité, gestion de conflits et harcèlement)	Maintien d'un taux de 80,0 % du personnel administratif formé	88,9 %	73,8 %

Mesure de départ : 81 % du personnel administratif formé en 2018-2019

L'Assemblée nationale a poursuivi ses activités de prévention des situations d'incivilité, de conflits et de harcèlement au cours de l'année 2020-2021. Une campagne de sensibilisation mettant l'accent sur la civilité a été déployée à l'automne 2020. Intitulée « Ça me fait plaisir », elle visait à encourager les gestes de respect, de courtoisie, de politesse, de savoir-vivre et de collaboration au travail.

Par ailleurs, huit séances de formation destinées au personnel administratif ont eu lieu au cours de l'année financière. Données par la répondante en harcèlement, elles ont permis de sensibiliser 149 personnes et d'atteindre un taux cumulatif de 88,9 % d'employées et d'employés formés.

Des séances ont aussi été offertes aux parlementaires qui n'avaient pas encore suivi la formation obligatoire. Ces séances ont permis de compléter la formation de l'ensemble des députées et députés de la 42^e législature.

Priorité 13 : Valoriser la diversité et la différence sous toutes ses formes

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Taux de représentativité des groupes cibles au sein du personnel régulier et occasionnel	12 % du personnel régulier et occasionnel d'ici 2023	10,4 % du personnel régulier et occasionnel	9,4 % du personnel régulier et occasionnel

Mesure de départ : 9,3 % du personnel régulier et occasionnel en 2018-2019

Le taux de représentativité des groupes cibles au sein de l'effectif a augmenté de 1,0 % en 2020-2021 par rapport à 2018-2019 pour atteindre 10,4 %.

Différentes actions ont été mises en place afin de sensibiliser le personnel aux enjeux de la diversité et de l'inclusion.

Une section du portail Internet de l'Assemblée nationale a été bonifiée afin d'y inclure du contenu pédagogique portant sur le sujet.

Un plan d'action en matière d'inclusion pour les personnes en situation de handicap a été élaboré. Il a pour objectif d'établir une liste d'actions concrètes permettant, notamment, de réduire les obstacles à l'intégration professionnelle des personnes handicapées au sein de l'Assemblée nationale et de faciliter leurs interactions avec l'institution.

Pour finir, des consultations auprès du personnel administratif et des travaux préliminaires ont également eu lieu afin de développer un plan d'action en matière d'inclusion et de diversité. Une conférence portant sur le sujet a été offerte à l'ensemble du personnel administratif et politique lors de deux séances. Une troisième séance est prévue au début de l'exercice 2021-2022.

Objectif 7. Un personnel mobilisé et qualifié

Priorité 14 : Mettre en place des pratiques qui suscitent la motivation et l'engagement des personnes

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Niveau de mobilisation du personnel	Sondage en 2022	Non débuté	Non débuté

La pandémie de COVID-19 a posé des défis sur le plan professionnel et personnel à de nombreuses personnes. Afin de mieux soutenir les membres de son personnel faisant face à des difficultés, l'Assemblée nationale a augmenté le montant alloué au paiement d'honoraires professionnels dans le cadre du Programme d'aide aux employés (PAE), le faisant passer de 600,00 \$ à 850,00 \$ par année financière. Une page contenant des sites d'intérêt, des webinaires et d'autres ressources, répertoriés par thèmes, a aussi été créée sur le portail interne de l'institution.

Alors qu'une partie importante des employées et employés était en télétravail, des pauses virtuelles ont été mises en place. Offrant un répit aux membres du personnel, ces pauses virtuelles ont permis de rassembler régulièrement les employés autour d'une courte présentation offerte par un ou une collègue sur des sujets variés.

Enfin, l'Assemblée nationale a conclu, au cours de l'année, un partenariat avec HEC Montréal afin de participer au projet Panel expérience globale. Ce partenariat permettra à l'institution d'obtenir des données précises sur la motivation et l'engagement de ses employées et employés grâce à l'envoi de sondages trimestriels aux membres du personnel.

Priorité 15 : Miser sur l'expertise du personnel et attirer de nouveaux talents

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Taux d'accès du personnel aux activités de développement des compétences	65,0 % du personnel régulier et occasionnel ayant accès annuellement, d'ici 2023, à au moins une activité non obligatoire de développement des compétences	51,0 %	Sans objet
Hausse du nombre de stagiaires et d'étudiant(e)s accueillis (%)	Hausse de 20,0 % d'ici 2023	Hausse de 17,9 % par rapport à 2018-2019 46 étudiant(e)s et stagiaires	Hausse de 12,8 % par rapport à 2018-2019 44 étudiant(e)s et stagiaires

Mesure de départ : 39 étudiantes et étudiants et stagiaires accueillis en 2018-2019

L'indicateur lié au développement des compétences a été précisé au cours de l'année financière. C'est le taux d'accès des employés aux activités de développement des compétences qui a été retenu. Cet indicateur permet d'évaluer l'effort déployé par l'organisation en matière de développement des compétences pour l'ensemble du personnel, et ce, dans un souci d'équité. Calculé pour la première fois, il a été déterminé que 51,0 % des employées et employés réguliers et occasionnels ont eu accès, en 2020-2021, à au moins une activité non obligatoire de développement des compétences. L'objectif à atteindre a été fixé à 65,0 % en 2022-2023.

Par ailleurs, l'offre de service en matière de développement des compétences et d'accompagnement des cadres et des chefs d'équipe dans l'exercice de leurs rôles de gestion et de coordination a été revue. Des cadres et des chefs d'équipe ont pu participer à un programme de formation donné par l'ENAP. Des formations supplémentaires leur ont été offertes, notamment sur le leadership à distance, afin de mieux les outiller face aux défis découlant de la pandémie et du télétravail.

Afin de positionner l'Assemblée nationale comme un milieu de travail de choix, un important travail de refonte de la marque employeur de l'Assemblée nationale a été effectué au cours de l'année financière. Une campagne de communication innovante, intitulée **Pas si beige que ça!** et accompagnée des premiers épisodes d'un balado mettant en vedette différents secteurs d'emploi, a été lancée. Le visuel et le contenu des offres d'emploi publiées par l'Assemblée nationale ont été modernisés, tout comme la section **Carrières** du site Web de l'institution.

Malgré l'annulation de plusieurs stages en raison de la pandémie, l'Assemblée nationale a accueilli 46 étudiantes, étudiants et stagiaires en 2020-2021, soit 7 personnes de plus qu'en 2018-2019.

Objectif 8. Un environnement de travail actuel

Priorité 16 : Favoriser la flexibilité et la mobilité des pratiques de travail

Indicateur	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre de mesures mises en place et liées à l'environnement de travail	6 mesures d'ici 2023	5 mesures terminées ou en cours de déploiement	3 mesures en cours de déploiement

Deux mesures favorisant la flexibilité et la mobilité du personnel, qui avaient débuté en 2019-2020, se sont poursuivies ou ont été terminées en 2020-2021 :

- Pour accroître la mobilité du personnel administratif et le télétravail, environ 300 ordinateurs portables ont été distribués au personnel en fonction des besoins exprimés par les gestionnaires et de la mise en œuvre du plan de désuétude des équipements informatiques.
- Le déploiement de la suite Office 365 et de nouvelles fonctionnalités de l'application de communication collaborative Teams a été complété afin de faciliter le travail à distance.

Deux nouvelles mesures ont également été complétées au cours de l'année financière :

- Une directive sur l'utilisation d'équipement personnel à des fins professionnelles a été adoptée afin d'assurer la sécurité de l'information de l'Assemblée nationale dans un contexte de mobilité du personnel et d'utilisation d'appareils tiers n'appartenant pas à l'employeur. Elle est accompagnée d'un nouveau système de gestion des appareils mobiles (déploiement de conteneurs sécurisés) visant à renforcer la sécurité des données institutionnelles présentes dans les appareils mobiles.
- Une politique sur le télétravail visant à baliser ce mode de prestation de travail a été élaborée. Elle doit être adoptée par les autorités de l'Assemblée nationale.

Différentes initiatives ont été mises en place afin de donner suite au sondage sur la conciliation travail-famille-vie personnelle des députées et députés, et de leur personnel en 2019-2020 :

- Des tables à langer ont été installées sur tous les étages de l'hôtel du Parlement autant dans les toilettes des femmes que dans celles des hommes.
- Une salle d'allaitement a été aménagée à proximité du salon Bleu.
- Un processus d'accès simplifié aux édifices parlementaires pour les conjointes et conjoints et les enfants de députés a été instauré.
- Le Café du Parlement a lancé un nouveau service de repas préparés pour emporter.

Priorité 17 : Poursuivre la modernisation de l'environnement de travail

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Élaboration d'une vision d'ensemble d'aménagement des espaces	2020	En cours	En cours
Pourcentage prévu de réalisation des aménagements	À définir	Non débuté	Non débuté

Deux projets liés à la modernisation des environnements de travail ont été complétés en 2020-2021 :

- Une cuisine d'appoint a été ajoutée aux installations du restaurant Le Parlementaire. Elle permettra de faciliter et d'optimiser la préparation des plats, de même que leur service.
- De nouvelles douches ont été aménagées dans l'édifice Pamphile-Le May et dans l'hôtel du Parlement.

Un processus d'appel d'offres a aussi été complété en vue d'élaborer une vision d'ensemble d'aménagement des espaces de travail. Les services d'une firme d'architectes et d'une firme d'ingénierie ont été retenus pour appuyer les équipes internes dans l'analyse des besoins, des caractéristiques et des enjeux liés aux édifices de l'Assemblée nationale, en vue d'élaborer un concept global d'aménagement innovant des espaces de travail.

ENJEU 4 : La capacité à bien se structurer et à innover

ORIENTATION 4 : UN PARLEMENT PERFORMANT

L'administration de l'Assemblée nationale est reconnue pour son efficacité dans la gestion des activités courantes et dans la prestation de ses services aux parlementaires. Tout en maintenant cette efficacité, elle souhaite améliorer ses mécanismes de planification, d'aide à la décision et de reddition de comptes en s'inspirant des meilleures pratiques de gestion. Elle souhaite également encourager le développement d'une culture organisationnelle propice à l'apprentissage et à l'innovation en misant sur la collaboration entre les directions, la circulation de l'information et la veille stratégique.

Objectif 9. Une gouvernance renforcée

Priorité 18 : Améliorer la planification et les outils de gestion

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Degré d'implantation d'un logiciel d'information de gestion	Implantation du logiciel en 2020 100,0 % des indicateurs prioritaires d'ici 2023	En cours	En cours
Pourcentage de réalisation du plan directeur TI	100,0 % du plan directeur d'ici 2023	En cours	En cours

Les huit itérations prévues pour compléter la phase 1 d'implantation du logiciel d'information de gestion en matière de suivi budgétaire ont été complétées. Toutefois, deux autres itérations seront finalement nécessaires pour terminer cette première phase.

Des travaux préliminaires visant l'implantation d'un tableau de bord de gestion institutionnel ont débuté et un avis-conseil est en cours de rédaction. L'objectif de ce projet est de permettre, ultimement, aux autorités de l'Assemblée nationale d'avoir un outil de suivi et de mesure périodique sur la performance organisationnelle de l'institution, à l'aide de différents indicateurs clés.

Le Règlement sur les contrats a été révisé et un outil informatisé d'approbation des contrats de l'Assemblée nationale a été déployé afin de faciliter la planification et le suivi des contrats.

L'élaboration d'un cadre de gouvernance et d'un cadre de gestion du portefeuille de projet en ressources informationnelles a été initiée. Ces documents d'encadrement visent à établir des règles communes d'organisation, de planification, de réalisation, de suivi, de reddition de comptes et de fermeture des projets technologiques.

Enfin, les réflexions entourant le plan directeur TI se sont poursuivies.

Priorité 19 : Accroître la prise en compte du développement durable dans les pratiques de l'organisation

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Pourcentage de réalisation du plan d'action en développement durable	100,0 % du plan d'action d'ici 2023	47,8 %	30,4 %
Obtention d'une certification LEED* argent	Obtention en 2020	En cours	En cours

* Leadership in Energy and Environmental Design (LEED)

Les mesures du Plan d'action de développement durable mises en œuvre sont détaillées à la section suivante du rapport annuel. Au total, 11 des 23 actions prévues au plan ont été complétées en date du 31 mars 2021. Plusieurs retards ont été causés par la pandémie. Ainsi, 5 actions prévues pour 2020-2021 n'ont pu être réalisées. Toutefois, deux actions dont l'échéance était prévue au cours des prochaines années financières ont été réalisées à l'avance.

La candidature de l'Assemblée nationale, déposée en janvier 2020 auprès du Conseil du bâtiment durable du Canada en vue de l'obtention d'une certification LEED argent pour le pavillon d'accueil, est toujours en cours d'évaluation. Des délais ont été engendrés par la pandémie chez l'organisme certificateur.

Objectif 10. Une culture de communication et d'apprentissage

Priorité 20 : Améliorer les communications internes et la collaboration entre les directions

Indicateur	Cible	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Déploiement de la stratégie de communication interne (%)	Dépôt en 2020 100,0 % en 2023	En cours	En cours Stratégie déposée

La stratégie de communication interne, conçue en 2019-2020, a dû être adaptée au contexte de la pandémie et du travail à distance pour une portion importante des membres du personnel de l'Assemblée nationale. Plusieurs initiatives ont été réalisées :

- Une **infolettre COVID-19** a été créée afin de permettre aux membres du personnel de rester informés et de garder le contact avec l'Assemblée nationale, même à distance.
- Des vidéos d'information et de remerciement ont été enregistrées par le secrétaire général et le président.
- Une section **COVID-19** a été créée sur le portail interne de l'institution.
- Des aide-mémoire ont été produits sur des thèmes comme la santé psychologique, les technologies et l'ergonomie.
- Des affiches ont été imaginées et installées dans les édifices de l'Assemblée nationale afin d'informer les personnes s'y déplaçant des consignes sanitaires à respecter.

Un projet de refonte du portail interne de l'Assemblée nationale a débuté avec la réalisation d'un inventaire de son contenu et d'une analyse de ses problématiques. Les objectifs de cette initiative visent, notamment, à contrer la désuétude de la technologie utilisée et à permettre au portail de rencontrer les nouveaux standards du Web.

Priorité 21 : Favoriser la veille et les partenariats comme vecteurs d'innovation

Indicateur	Cible	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
Nombre de nouveaux partenariats ou de nouvelles collaborations avec le milieu universitaire ou professionnel	7 nouveaux partenariats ou nouvelles collaborations d'ici 2023	Total de 7 partenariats, dont 2 nouveaux en 2020-2021	5 nouveaux partenariats établis ou nouvelles collaborations

Quatre cellules de veille, composées de membres du personnel issus de différentes directions, ont été mises sur pied afin de soutenir la gestion des répercussions de la COVID-19 sur les activités de l'Assemblée nationale.

En plus des veilles habituelles, des veilles documentaires axées sur différents aspects liés à la pandémie ont été réalisées par la Direction de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale afin d'alimenter les cellules. Au total, ce sont 115 veilles sur différents thèmes d'intérêt qui ont été menées au cours de l'année.

Deux nouveaux partenariats ont été établis en 2020-2021 :

- Un partenariat a été établi avec l'Université McGill afin de développer un cours de traduction législative du français vers l'anglais dans le cadre du programme d'études supérieures en traduction juridique, et de prioriser les candidatures d'étudiants de ce programme pour l'achèvement d'un stage à l'Assemblée nationale.
- Un partenariat avec HEC Montréal a été conclu afin de participer au projet de recherche **Panel expérience globale**. Ce partenariat permettra à l'institution d'obtenir des données précises sur la motivation et l'engagement de ses employées et employés grâce à l'envoi de sondages réguliers aux membres du personnel.

Au total, sept partenariats ou collaborations ont été conclus avec le milieu universitaire ou professionnel depuis la mise en place du Plan stratégique.

Objectif 11. Une organisation résiliente

Priorité 22 : Poursuivre le renforcement des mesures de sécurité et de continuité

Indicateurs	Cibles 2019-2023	Résultats 2020-2021	Résultats 2019-2020
Pourcentage de réalisation de la phase II du projet d'amélioration des infrastructures	100,0 % du projet réalisé en 2023	En cours	En cours
Pourcentage de réalisation des plans d'action en sécurité de l'information et en continuité (%)	100,0 % des plans d'action réalisés en 2023	75 %	71 %

Plusieurs activités visant le renforcement des mesures de sécurité et de continuité ont eu lieu en 2020-2021.

L'étude conceptuelle de la phase II du projet d'amélioration des infrastructures a été complétée. Elle a permis de dégager une vision d'ensemble cohérente de l'aménagement urbain des terrains de l'Assemblée nationale. Un plan directeur est en cours d'élaboration. Ce projet vise, dans une première étape, à réaménager la cour intérieure et à améliorer la gestion des matières résiduelles et, dans une deuxième étape, à sécuriser la rue des Parlementaires de même que les terrains de l'institution.

Au regard de la sécurité de l'information, l'organisation a continué l'implantation de nouvelles technologies visant à renforcer les capacités de prévention et de réponse aux menaces. Dans le but d'accompagner le virage de transformation numérique et la sécurisation des nouvelles solutions, une équipe d'architecture technologique a été mise en place. Les capacités du centre opérationnel de cyberdéfense ont aussi été renforcées afin d'augmenter la maturité de l'institution, notamment par une meilleure surveillance et une plus grande détection des menaces.

Sur le plan organisationnel, de nouvelles directives, découlant de la Politique de sécurité de l'information, ont été adoptées afin de mieux encadrer l'utilisation des appareils personnels, ainsi que le recours à des services infonuagiques par l'Assemblée nationale. Des revues de sécurité ont régulièrement été réalisées sur les systèmes et les applications de l'institution afin d'établir et de corriger les écarts de sécurité pouvant constituer un risque pour les données de l'Assemblée nationale. Le Programme de formation et de sensibilisation en sécurité de l'information a été actualisé au moyen du déploiement de tests d'hameçonnage. De plus, environ 250 personnes, issues des secteurs politique et administratif, ont participé à diverses séances de sensibilisation à la sécurité de l'information (sensibilisation générale à la sécurité, sécurité dans Teams, etc.).

En outre, une politique de gestion des risques visant, notamment, à encadrer l'identification, l'évaluation, le contrôle et la surveillance des risques pouvant affecter la capacité de l'Assemblée nationale à remplir sa mission a été adoptée.

En matière de continuité des services essentiels, la pandémie a aussi permis de tester plusieurs mécanismes, dont la mise en place du télétravail, l'instauration d'un système de bulles au sein de certaines équipes travaillant en présentiel, l'obligation de porter des équipements de protection individuelle, etc.

Enfin, dans le but de développer un plan de mesures d'urgence pour assurer la protection des collections de la Bibliothèque en cas de sinistre, un exercice d'étalonnage et d'analyse a été réalisé et des chariots d'intervention spécialisés ont été acquis. Le plan est en cours de finalisation.

Résultats relatifs au Plan de développement durable 2019-2023

Le Plan de développement durable 2019-2023 de l'Assemblée nationale définit l'engagement de l'institution en faveur de l'adoption de pratiques respectant les dimensions sociale, environnementale et économique du développement durable dans ses différentes sphères d'activité. Deux comités contribuent à la mise en œuvre du plan :

- Un comité consultatif formé de députées et députés issus de chaque groupe parlementaire;
- Un comité consultatif composé de membres du personnel administratif.

S'inscrivant dans le Plan stratégique 2019-2023 de l'administration (priorité 19), le Plan établit 23 actions à réaliser par l'Assemblée nationale, entre 2019 et 2023. Cette section présente les réalisations de l'institution et les résultats au regard de ses engagements en matière de développement durable pour l'année 2020-2021.

www.assnat.qc.ca/fr/publications/developpementdurable.html

AXE 1 – BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Objectif 1.1. Proposer aux parlementaires et aux membres du personnel de l'Assemblée nationale un environnement de travail sain

Action 1.1.1. Intégrer des critères de développement durable dans les projets d'aménagement de réfection et d'entretien des infrastructures

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Mise en œuvre d'un outil d'aide à la décision, qui permet d'intégrer les principes de développement durable dans la réalisation des projets de réfection, d'entretien et d'infrastructure	Non débuté	Non débuté

L'outil n'a pas encore été développé. En revanche, les principes d'aménagement durable ont été intégrés à différents projets réalisés en 2020-2021, notamment dans le choix des matériaux et des équipements acquis. Ces considérations ont également été incluses dans la réflexion entourant le projet de modernisation des environnements de travail en cours d'implantation.

Action 1.1.2. Aménager des espaces extérieurs à l’usage du personnel

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Accessibilité à un espace éphémère extérieur pour les membres du personnel	Réalisé	Réalisé

Encore une fois, cette année, les membres du personnel de l’Assemblée nationale ont eu accès à un espace éphémère extérieur sur les terrains de l’institution au cours de la période estivale. Une attention particulière a été portée au respect des règles de distanciation dans son aménagement.

Action 1.1.3. Concevoir un guide d’accompagnement pour la gestion durable des bureaux de circonscription

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Dépôt du guide	En cours	Non débuté

Trois initiatives visant une gestion plus durable des bureaux ont été réalisées en 2020-2021 :

- La création d’un aide-mémoire à l’intention des parlementaires visant l’organisation d’événements écoresponsables en circonscription;
- La création de formulaires et de guides sur la compensation des émissions de gaz à effet de serre (GES) découlant des déplacements entre la circonscription et l’hôtel du Parlement, de même que des activités des bureaux de circonscription. Ces documents ont permis aux députées et députés qui le souhaitaient de compenser ces émissions;
- La création d’un guide portant sur l’installation d’une borne pour véhicules électriques aux bureaux de circonscription a été accompagnée du lancement d’un projet pilote s’adressant à dix parlementaires issus de chaque groupe parlementaire représenté à l’Assemblée nationale.

Objectif 1.2. Favoriser la mobilisation au travail des membres du personnel et renforcer leur sentiment d’appartenance à l’Assemblée nationale

Action 1.2.1. Tenir périodiquement des activités institutionnelles visant à améliorer la circulation de l’information

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Deux activités par année	Réalisé	Réalisé

Trois initiatives visant la circulation de l’information ont eu lieu lors de l’année financière 2020-2021, bien que la pandémie ait empêché la tenue d’activités en présentiel :

- La mise en place d’une **infolettre COVID-19** permettant aux membres du personnel de rester informés et de garder le contact avec l’Assemblée nationale, même à distance;

- L'organisation de présentations virtuelles par le secrétaire général, destinées à l'ensemble des membres du personnel, ayant pour but de faire le bilan de l'année 2020 et des impacts de la pandémie sur les activités de l'institution;
- La réalisation de différentes vidéos du secrétaire général visant, d'une part, à informer les employées et employés administratifs des mesures sanitaires mises en place et, d'autre part, à les remercier pour les efforts déployés.

Action 1.2.2. Élaborer un programme de reconnaissance au travail

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020	Mise en œuvre du programme de reconnaissance	En cours	Non débuté

La Politique visant la reconnaissance des années de service à l'Assemblée nationale ou au sein de l'administration publique québécoise du personnel administratif a été révisée et bonifiée. De plus, les travaux en vue de l'élaboration d'un programme de reconnaissance au travail ont débuté.

Objectif 1.3. Instaurer des pratiques favorisant l'engagement individuel et collectif à l'égard du développement durable

Action 1.3.1. Proposer des activités de sensibilisation et d'information pour promouvoir le développement durable

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Deux activités par année	Réalisé	Réalisé

Deux activités se sont tenues lors de l'année financière 2020-2021 :

- L'organisation d'un concours de jardinage à la maison, lequel concours était accompagné d'une présentation sur le jardinage d'automne et la création d'un document de référence, publié sur le portail intranet de l'Assemblée nationale;
- L'organisation d'une conférence virtuelle gratuite sur le gaspillage alimentaire à la maison. Cette conférence a été offerte sur l'heure du midi, en collaboration avec une experte du mouvement participatif du Jour de la Terre dans le cadre du programme **À vos frigos**.

Action 1.3.2. Réaliser un projet favorisant le développement durable au sein de chaque unité administrative

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2022-2023	Un projet par unité administrative (15)	6	1

En date du 31 mars 2021, 6 unités administratives sur 15 avaient réalisé un projet favorisant le développement durable.

Parmi les cinq nouveaux projets complétés lors de l'année financière 2020-2021, on compte notamment :

- La réduction d'environ 50,0 % du nombre de copies papier de documents distribués dans le cadre des travaux parlementaires, grâce à la mise en place d'une plateforme électronique de dépôt de documents, laquelle vise à réduire la manipulation des documents dans un contexte de COVID-19;
- L'offre de produits prêts-à-manger à emporter à la maison et cuisinés sur place au Café du Parlement afin de faciliter la conciliation travail-vie familiale.

AXE 2 – RAYONNEMENT INSTITUTIONNEL

Objectif 2.1. Valoriser le patrimoine et soutenir la création artistique

Action 2.1.1. Instaurer un programme de conservation et de restauration d'objets patrimoniaux et d'archives

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	100,0 % de la planification annuelle réalisée chaque année	100,0 % de la planification annuelle prévue en 2020-2021	81,0 % de la planification annuelle prévue en 2019-2020

L'ensemble de la programmation de conservation et de restauration d'objets patrimoniaux et d'archives, prévu pour l'année financière 2020-2021, a été réalisé. Cela représente l'achèvement de 14 projets qui ont permis la restauration de 27 objets patrimoniaux et de deux documents d'archives.

Action 2.1.2. Mettre en valeur l'art et l'artisanat québécois à la Boutique

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2022-2023	75,0 % de l'inventaire de la Boutique est constitué de produits fabriqués au Québec	76,4 %	76,0 %

Il a été décidé, en novembre 2020, d'évaluer mensuellement le pourcentage de produits fabriqués au Québec, puisque ce chiffre varie au cours de l'année. Il a ainsi été calculé que l'inventaire de la Boutique a été constitué de 76,4 % de produits québécois en moyenne, entre novembre 2020 et mars 2021.

Action 2.1.3. Mettre sur pied un programme de diffusion des arts et de la culture

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	100,0 % de la programmation annuelle réalisée	En cours	Non débuté

Une version préliminaire de la politique visant à encadrer le développement et la gestion des œuvres d’art et des activités artistiques et culturelles sous la responsabilité de l’Assemblée nationale ou menées en collaboration avec des entités externes a été produite. Un appel de projets a également été lancé afin de développer la Programmation citoyenne, notamment un calendrier d’activités gratuites et destinées au grand public. Cette programmation débutera en 2021-2022 et ses activités permettront de faire vivre le pavillon d’accueil et de mieux faire connaître l’Assemblée nationale.

Bien qu’une programmation annuelle n’ait pas été mise en place en 2020-2021, notamment en raison de la pandémie, trois activités liées aux arts et à la culture ont quand même eu lieu :

- La réalisation d’entrevues avec des artisanes et artisans du cinéma québécois dans l’agora du pavillon d’accueil, dans le cadre du Festival de cinéma de la ville de Québec;
- L’installation de l’œuvre *Sommet de la montagne* de Charles-Étienne Brochu sur le parvis de l’Assemblée nationale;
- L’enregistrement et la diffusion virtuelle d’un conte de Noël.

Objectif 2.2. Faire connaître le fonctionnement des institutions démocratiques

Action 2.2.1. Mettre en place un parcours numérique autonome pour les personnes en visite au parlement

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	(Cible à définir après la première année de mise en œuvre)	En cours	En cours

La mise en place d’un parcours numérique autonome, destiné aux personnes visitant le parlement, n’a pas été complétée en 2020-2021. La situation sanitaire a empêché le déroulement de la phase test en personne, initialement prévue à l’automne 2020, une des dernières étapes prévues avant le lancement.

Action 2.2.2. Mettre sur pied un camp de jour citoyen pour une clientèle jeunesse

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021 (Action récurrente)	Tenue d’un camp de jour annuellement	Réalisé	En cours

La première édition du **camp de jour citoyen** s’est déroulée du 20 juillet au 14 août 2020. Au total, 97 jeunes de 9 à 15 ans ont pu s’initier à la participation citoyenne tout en s’amusant dans des lieux symboliques et chargés d’histoire. La taille des groupes et les activités ont été adaptées aux mesures sanitaires prescrites.

Action 2.2.3. Proposer de la formation continue aux enseignantes et enseignants

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Tenue d'un séminaire annuellement	Annulé	Réalisé

La deuxième édition du **Séminaire des profs** a été annulée en raison de la COVID-19.

AXE 3 – GESTION ÉCORESPONSABLE

Objectif 3.1. Favoriser une consommation écoresponsable de biens et de services

Action 3.1.1. Mettre en place une politique d'achat responsable

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	Dépôt de la Politique d'achat responsable	En cours	En cours

Bien qu'une bonification du projet de Politique d'achat responsable, commencée en 2019-2020, ait été effectuée en 2020-2021, ce dernier n'a pas été déposé au cours de l'année financière. Un arrimage avec des directives gouvernementales en cours d'élaboration est souhaité, ce qui a retardé l'achèvement de la Politique. Une révision des priorités de l'équipe responsable de l'approvisionnement a également dû être menée en raison de la COVID-19. Une réflexion sur la mise en œuvre du projet de Politique a été initiée.

Action 3.1.2. Inclure des critères de développement durable dans les appels d'offres et les contrats de gré à gré

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Intégration de critères écoresponsables dans 25,0 % des appels d'offres annuels	En cours	Non débuté

Une réflexion visant à déterminer un plan de mise en œuvre de cette action a été entamée. Ce plan visera notamment à mettre sur pied des pratiques afin d'accompagner les unités administratives dans le déroulement du processus.

Action 3.1.3. Adopter une approche écoresponsable dans l'organisation d'activités institutionnelles

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Mise en œuvre d'outils permettant de mieux prendre en compte le développement durable dans l'organisation d'activités institutionnelles et l'évaluation de leur performance	Réalisé	En cours

Produit en 2019-2020 à l'intention du Protocole, l'outil détaillant des critères qui visent la prise en compte du développement durable dans l'organisation d'activités institutionnelles a été amélioré en 2020-2021 afin de le rendre plus convivial. Une grille d'évaluation permettant de compiler le nombre de critères pris en compte pour chaque activité institutionnelle a également été finalisée. Ces deux outils n'ont toutefois pas été utilisés, puisqu'aucune activité institutionnelle n'a été tenue en présentiel en raison de la pandémie.

Action 3.1.4. Offrir quotidiennement un menu végétarien au Café du Parlement

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Offre d'un menu végétarien par jour	Réalisé	Réalisé

Le Café du Parlement a offert au moins un plat végétarien parmi ses choix de repas chauds et froids pendant toute l'année, incluant les périodes durant lesquelles la salle à manger était fermée en raison des mesures sanitaires décrétées.

Objectif 3.2. Diversifier et moduler les technologies dans une perspective d'utilisation responsable

Action 3.2.1. Assurer une gestion optimale du parc informatique (ordinateurs et imprimantes)

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2022-2023	Révision des pratiques de gestion des équipements informatiques	En cours	En cours

Trois cents nouveaux ordinateurs portables ont été livrés au personnel administratif de l'Assemblée nationale afin de pallier la désuétude de certains équipements et de favoriser le télétravail. Les équipements remplacés ont été offerts à un organisme qui les remet à neuf et les distribue dans les établissements d'enseignement.

Action 3.2.2. Déployer un service de webconférence

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Déploiement du service de webconférence	Réalisé	En cours

L'application de communication collaborative Teams, déployée initialement en 2019-2020 et permettant la réalisation de webconférences, a été bonifiée par l'ajout de plusieurs fonctionnalités en 2020-2021. Deux stations mobiles de visioconférence ont également été mises à la disposition des clientèles.

Action 3.2.3. Développer une application mobile pour les activités institutionnelles de l'Assemblée nationale

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2021-2022	Déploiement de l'application mobile	Reporté	Non débuté

Un document de réflexion sur les besoins de l'application mobile a été produit, mais ce projet n'a pas été priorisé en 2020-2021 en raison de l'annulation de la tenue de toutes les activités institutionnelles de l'Assemblée nationale en présentiel et de la sollicitation des équipes TI sur d'autres livrables plus urgents, notamment ceux liés aux travaux parlementaires virtuels.

Objectif 3.3. Contribuer aux efforts de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES)

Action 3.3.1. Réaliser des inventaires des gaz à effet de serre (GES) de l'institution

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2019-2020 (Action récurrente)	Réalisation d'un inventaire des GES de l'institution à la fin de chaque année financière	Réalisé	Réalisé

L'inventaire des émissions de GES de l'Assemblée nationale a été complété pour l'année financière 2020-2021. Par ses activités institutionnelles, de même que celles des parlementaires, l'Assemblée nationale a produit un total de 1 675,22 tonnes d'équivalent de CO₂. Il s'agit d'une diminution de 508,97 tonnes d'équivalent de CO₂ par rapport à l'année financière 2019-2020¹.

Plus précisément, ce sont 278,69 tonnes d'équivalent de CO₂ qui ont été émises par les déplacements des députés et députées, et du personnel politique et administratif (548,69 tonnes en 2019-2020), 1 389,47 tonnes d'équivalent de CO₂ ont été engendrées par la consommation d'énergie des bâtiments de l'Assemblée nationale (1 624,21 tonnes en 2019-2020) et 7,06 tonnes d'équivalent de CO₂ ont été générées par les matières résiduelles produites au cours de la période visée (11,28 tonnes en 2019-2020).

¹ À la suite de l'adoption de nouveaux facteurs de conversion d'émissions de GES par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, l'inventaire de l'année financière 2019-2020 a été recalculé. Une nouvelle catégorie d'émission a également été ajoutée afin de rendre l'inventaire encore plus précis. Il s'agit des émissions liées à l'utilisation d'eau refroidie à l'intérieur des bâtiments de l'Assemblée nationale. Les émissions totales de GES de l'Assemblée nationale pour l'année 2019-2020 sont ainsi passées de 2 364,53 à 2 184,19 tonnes d'équivalent de CO₂.

Les diminutions d'émissions de GES entre 2019-2020 et 2020-2021 sont notamment attribuables aux mesures sanitaires qui ont restreint le nombre d'employés en présentiel et les déplacements effectués par les parlementaires et le personnel politique et administratif, de même qu'aux températures hivernales plus douces.

Action 3.3.2. Mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021	Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles	En cours	En cours

Les réflexions entourant la révision du Plan de gestion des matières résiduelles ont été temporairement retardées pour faciliter l'arrimage avec le projet de la cité parlementaire. Un des objectifs du Plan est de réaménager la cour intérieure de l'hôtel du Parlement et de voir à la refonte de la gestion des matières résiduelles de l'Assemblée nationale afin de faciliter, notamment, la manutention des nombreux bacs et d'éliminer la collecte des bacs sur la rue des Parlementaires.

Action 3.3.3. Compenser les émissions de gaz à effet de serre liées aux déplacements effectués par les parlementaires lors de missions interparlementaires

Années de réalisation visées	Cible 2019-2023	Résultat 2020-2021	Résultat 2019-2020
2020-2021 (Action récurrente)	Compensation annuelle minimale de 100,0 % des différentes catégories d'émissions institutionnelles, à l'exception des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments de l'Assemblée nationale, dont l'objectif est de 30,0 % ²	Compensation de 100,0 % des différentes catégories d'émissions institutionnelles, à l'exception des émissions liées à la consommation énergétique des bâtiments de l'Assemblée nationale, qui a été de 50,0 %	En cours

Le premier processus de compensation des émissions institutionnelles de l'Assemblée nationale a été complété en 2020-2021. Il visait à compenser les émissions produites en 2019-2020.

Au total, ce sont 964 tonnes d'équivalent de CO₂ sur les 1 768,40 tonnes d'équivalent de CO₂ découlant des activités institutionnelles qui ont été compensées auprès d'organismes qualifiés à l'occasion d'un appel d'offres public. Cela représente 54,51 % des émissions institutionnelles totales de l'année 2019-2020.

Un premier processus de compensation volontaire des émissions de GES des parlementaires a également été mis en place en 2020-2021. Il a permis aux députées et députés qui le souhaitaient de compenser un total de 329 tonnes d'équivalent de CO₂ découlant des allers-retours entre leur circonscription et l'hôtel du Parlement, de même que des activités de leur bureau de circonscription, et ce, à même leur budget de fonctionnement de circonscription. Comme pour la démarche institutionnelle, ce sont les émissions produites en 2019-2020 qui ont été compensées.

² Le seuil minimal de compensation des émissions de GES liées à la consommation énergétique des bâtiments a été établi à 30,0 % afin de permettre à l'institution d'avoir la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser des projets de réduction dans cette catégorie d'émissions. Un diagnostic visant à évaluer le niveau de désuétude et la performance énergétique des équipements de chauffage et de climatisation est en cours de réalisation et permettra d'alimenter des stratégies de réduction des GES.

ANNEXE

Liste des projets de loi

Liste des projets de loi publics du gouvernement adoptés

n° 15	CET	Loi sur la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique
n° 18	CRC	Loi modifiant le Code civil, le Code de procédure civile, la Loi sur le curateur public et diverses dispositions en matière de protection des personnes
n° 29	CI	Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions notamment dans le domaine buccodentaire et celui des sciences appliquées
n° 32	CI	Loi visant principalement à favoriser l'efficacité de la justice pénale et à établir les modalités d'intervention de la Cour du Québec dans un pourvoi en appel
n° 35	CAPERIN	Loi visant à moderniser certaines règles relatives à la publicité foncière et à favoriser la diffusion de l'information géospatiale
n° 42	CFP	Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2019 et à certaines autres mesures
n° 44	CTE	Loi visant principalement la gouvernance efficace de la lutte contre les changements climatiques et à favoriser l'électrification
n° 45	CI	Loi concernant principalement la nomination et le mandat des coroners et du coroner en chef
n° 46	CTE	Loi modifiant la Loi sur la conservation du patrimoine naturel et d'autres dispositions
n° 50	CAPERIN	Loi concernant la location d'une partie des forces hydrauliques de la rivière Shipshaw
n° 51	CET	Loi visant principalement à améliorer la flexibilité du régime d'assurance parentale afin de favoriser la conciliation famille-travail
n° 52	CSSS	Loi visant à renforcer le régime d'examen des plaintes du réseau de la santé et des services sociaux notamment pour les usagers qui reçoivent des services des établissements privés
n° 53	CFP	Loi sur les agents d'évaluation du crédit
n° 55	CI	Loi modifiant le Code civil pour notamment rendre imprescriptibles les actions civiles en matière d'agression à caractère sexuel, de violence subie pendant l'enfance et de violence conjugale
n° 56	CRC	Loi visant à reconnaître et à soutenir les personnes proches aidantes et modifiant diverses dispositions législatives

Liste des projets de loi publics du gouvernement adoptés (suite)

n° 62		Loi n° 2 sur les crédits, 2020-2021
n° 63		Loi n° 3 sur les crédits, 2020-2021
n° 65	CTE	Loi modifiant principalement la Loi sur la qualité de l'environnement en matière de consigne et de collecte sélective
n° 66	CFP	Loi concernant l'accélération de certains projets d'infrastructure
n° 67	CAT	Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau, octroyant temporairement aux municipalités des pouvoirs visant à répondre à certains besoins et modifiant diverses dispositions
n° 68	CFP	Loi visant principalement à permettre l'établissement de régimes de retraite à prestations cibles
n° 69	CCE	Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives
n° 70	CRC	Loi visant à protéger les personnes contre les thérapies de conversion dispensées pour changer leur orientation sexuelle, leur identité de genre ou leur expression de genre
n° 71	CTE	Loi sur les véhicules hors route
n° 72	CI	Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement des organismes du domaine de la sécurité publique
n° 73	CSSS	Loi modifiant diverses dispositions en matière de procréation assistée
n° 75	CI	Loi visant à améliorer l'accessibilité et l'efficacité de la justice, notamment pour répondre à des conséquences de la pandémie de la COVID-19
n° 76		Loi n° 4 sur les crédits, 2020-2021
n° 77	CAPERN	Loi sur l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec
n° 85	CAT	Loi visant à faciliter le déroulement de l'élection générale municipale du 7 novembre 2021 dans le contexte de la pandémie de la COVID-19
n° 87	Commission plénière	Loi visant à limiter certains frais dans le domaine de la restauration
n° 89		Loi n° 5 sur les crédits, 2020-2021
n° 91		Loi n° 1 sur les crédits, 2021-2022

Liste des projets de loi d'intérêt public au nom d'une députée ou d'un député adoptés : Aucun projet de loi

Liste des projets de loi d'intérêt privé adoptés

- | | | |
|--------|---------------------|---|
| n° 210 | CCE | Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans l'aire de protection de la maison Roussil à Terrebonne et en partie dans l'aire de protection de la maison Bélisle à Terrebonne |
| n°211 | Commission plénière | Loi concernant SSQ Mutuelle |
| n°212 | Commission plénière | Loi concernant La Capitale Mutuelle de l'administration publique |
| n°213 | Commission plénière | Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine |
| n° 218 | CAT | Loi concernant la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine |



A. JANSSENS - GARTIER

SOUS-LEUF

VEIL

BRUXELLES

